



**UNE «IMMIXTION
ÉHONTÉE ET
INACCEPTABLE DANS
UNE AFFAIRE INTERNE»**

Alger condamne les propos de Macron

Lire l'article de A. Z. page 3

AGGRESSION CONTRE GHAZA
**L'armée sioniste
continue de
cibler les agences
de l'ONU**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



**SÉMINAIRE DE L'ENTV SUR
LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT-
INVESTISSEMENT**

**Le ministre de la
Communication
insiste sur
le rôle
des médias**

Lire l'article de
Houari Saaïdia page 4



MODE DE CONSOMMATION

Une association de consommateurs tire la sonnette d'alarme

Lire l'article de El-Houari Dilmî page 2

**STATUT PARTICULIER
ET RÉGIME INDEMNITAIRE
DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ**

Entre satisfaction et mécontentement

Lire l'article de M. Aziza page 4



Agression contre Ghaza L'armée sioniste continue de cibler les agences de l'ONU

Mohamed Mehdi

Mardi, 459^e jour de l'agression contre Ghaza, l'armée sioniste poursuit ses massacres et le nettoyage ethnique contre la population civile de l'enclave assiégée. Le nombre de victimes de la barbarie israélienne, soutenue par les Etats-Unis, s'est élevé à 45.885 martyrs et 109.196 blessés, a indiqué, hier, le ministère de la Santé de Ghaza. Ce bilan comprend également les 31 martyrs et 57 blessés victimes durant les 3 massacres enregistrés lors des précédentes 24 heures.

La direction de l'hôpital Al-Awda, dans le nord de Ghaza, a déclaré, hier, que « plus de 350 jours se sont écoulés depuis l'arrestation » de son directeur Ahmed Muhanna, et que « son sort est toujours inconnu ». Dans un autre communiqué, publié mardi, le ministère de la Santé met à nouveau en garde « contre une véritable catastrophe qui affecte les hôpitaux, notamment les stations d'oxygène, les réfrigérateurs pour stocker les médicaments et les incubateurs de tous les établissements de santé encore en activité dans la bande de Ghaza ». Le ministère rappelle qu'il n'y a « pas de stock de carburant dans les hôpitaux » en raison de la politique de l'occupation « d'introduire au compte goutte » depuis le début de l'agression contre Ghaza. En plus, « les forces d'occupation orientent les convois, y compris les véhicules à carburant, à emprunter des routes pleines de voleurs et de bandits pour les détourner, sous leur protection », ajoute le communiqué. « La dernière cargaison de carburant a été volée, hier. Elle était en route vers les hôpitaux via les institutions internationales », ajoute le ministère de la Santé.

UN CONVOI DU PAM ATTAQUÉ PAR L'ARMÉE GÉNOCIDAIRE D'ISRAËL

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a déclaré, lundi, que les forces israéliennes avaient ouvert le feu, la veille, sur son convoi à Ghaza. « Le Programme alimentaire mondial (PAM) condamne fermement l'horrible incident survenu le 5 janvier, lorsqu'un convoi clairement identifié comme appartenant au PAM a été la cible de tirs des forces israéliennes près du poste de contrôle de Wadi Ghaza, mettant en danger la vie de notre personnel et immobilisant les véhicules », affirme le communiqué de l'organisation onusienne. « Le convoi, composé de trois véhicules transportant huit membres du personnel, a essuyé des tirs hostiles malgré toutes les autorisations nécessaires des autorités israéliennes. Au moins 16 balles ont touché les véhicules », ajoute le PAM qui précise « qu'aucun membre du personnel n'a été blessé » lors de cette attaque qu'il qualifie de « terrifiante ».

« Cet événement inacceptable n'est

que le dernier exemple de l'environnement de travail complexe et dangereux dans lequel le PAM et d'autres agences opèrent aujourd'hui. Les conditions de sécurité à Ghaza doivent s'améliorer de toute urgence pour que l'aide humanitaire vitale puisse se poursuivre », ajoute le communiqué, exhortant « toutes les parties à respecter le droit international humanitaire, à protéger les vies des civils et à permettre un passage sûr de l'aide humanitaire ».

Par ailleurs, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, a déclaré, lundi, que l'entité sioniste « a rejeté trois tentatives des Nations Unies pour atteindre le nord de la bande de Ghaza au cours des trois derniers jours », exigeant que « la police (de Ghaza) soit autorisée à opérer dans le nord de la bande de Ghaza, pour contribuer au rétablissement de l'ordre public ». A noter que l'armée israélienne bombarde systématiquement les éléments de la police de Ghaza et les membres des comités d'organisation de distribution des aides humanitaires, tout en assurant la protection des gangs armés et cagoulés qui les détournent.

UNE SÉRIE DE RAIDS AUTOUR DE L'HÔPITAL KAMAL ADWAN

Hier, l'armée sioniste a mené plusieurs bombardements sur différentes régions de Ghaza, faisant pas moins de 11 martyrs, dont 8 dans le nord de l'enclave, et des dizaines de blessés, depuis l'aube jusqu'à la mi-journée, a indiqué Al Jazeera, citant des sources médicales.

Bien avant l'aube, l'artillerie israélienne bombardé la ville d'Al-Fokhari, à l'est de la ville de Khan Younes, dans le sud de Ghaza. Au même moment, des bombardements d'artillerie ciblaient les zones nord-ouest de la ville de Rafah, au sud de Ghaza également, rapporte Al Jazeera.

Dans le nord de l'enclave, le correspondant d'Al Jazeera a fait état d'une série de raids sionistes visant les environs de l'hôpital Kamal Adwan (Beit Lahia), ainsi que 3 martyrs dans un bombardement à Jabaliya al-Balad. Le journaliste a indiqué également que deux Palestiniens avaient été blessés dans un bombardement israélien visant une moto dans la rue Al-Mazraa, dans la ville de Deir Al-Balah, dans le centre de l'enclave.

TULKAREM: 3 RÉSISTANTS BLESSÉS PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

Mardi, les forces armées d'occupation ont mené plusieurs incursions à Nablous, Tubas, Tamoun et Al-Fara'a, où d'importants affrontements ont eu lieu avec les combattants de la résistance Palestinienne. Très tôt, dans la matinée de mardi, une force spéciale israélienne a assassiné le prisonnier libéré, Jaffar Dababsa, devant sa maison dans la ville de Talouza, au nord-est de Na-

blous, ont rapporté des sources locales citées par Al Jazeera. Le Croissant-Rouge palestinien (PRCS) a déclaré que ses équipes ont transféré la dépouille du martyr à l'hôpital.

Le PRCS a également rapporté que 5 citoyens ont été blessés après avoir été battus par les forces d'occupation lors de l'incursion à Tamoun, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Les Brigades Al-Qods de Tubas

ont déclaré que leurs combattants

Mode de consommation Une Association de consommateurs tire la sonnette d'alarme

El-Houari Dilmî

« L'enquête sur la consommation des ménages algériens, lancée sur une plateforme numérique, n'avance pas comme nous le voulions, d'abord parce que l'Algérie est un pays vaste mais aussi à cause du manque de moyens dont nous disposons », a déclaré, hier mardi, Hacène Menouar, président de l'Association nationale de protection des consommateurs « El-Aman ». Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le président de l'Association « El-Aman » a expliqué que pour parer à cette situation, « avec l'aide d'experts, nous avons décidé de descendre sur le terrain avec l'installation d'équipes d'enquêteurs, dans toutes les régions du pays », ajoutant que les résultats de cette enquête, accompagnée de recommandations, seront soumis aux pouvoirs publics en vue de « définir enfin le modèle de consommation en Algérie ». « Les Algériens étaient moins malades dans un temps passé, ce n'est plus le cas

aujourd'hui avec l'apparition de nouvelles pathologies dues essentiellement au mode de consommation des Algériens », a encore expliqué l'invité de la Radio, citant l'exemple des populations du sud du pays « qui sont connues pour leurs modes de consommation ancestraux, mais souffrent aujourd'hui de nouvelles maladies qu'elles ne connaissaient pas dans un temps passé », a-t-il souligné. « Notre mauvaise culture de consommation a aussi d'autres retombées comme les perturbations cycliques sur nos marchés, notamment à cause du gaspillage et des conséquences sur la santé publique », a argumenté le président de l'Association de protection des consommateurs. « Beaucoup de travail reste à faire en matière de régulation du marché, des produits agricoles en particulier, et nous pensons que la construction de plus de marchés gros et de proximité, de grands hypermarchés ainsi que de grandes centrales d'achat et de distribution est devenue, aujourd'hui, une nécessité », a également expliqué l'in-

vité de la Radio, ajoutant que « cela permettra de pratiquer réellement la vente du producteur directement au consommateur et casser ainsi toute la chaîne des intermédiaires », a-t-il estimé.

« Plus de 50% des produits agricoles viennent de l'informel, ce qui pose un vrai problème de sécurité sanitaire », a mis en garde l'hôte de la Radio. Et à ce titre justement, l'intervenant a mis en cause le pain consommé sans modération par les Algériens, l'excès de sucre et de sel sont les principaux vecteurs de pathologies lourdes, les cancers colorectaux et de l'estomac en premier, a-t-il alerté. « Depuis 2018, nous ne cessons de réclamer une réduction du sucre dans l'industrie agroalimentaire, ce qui n'est pas encore appliquée malheureusement », a-t-il déploré. « Il y a eu dernièrement des morts suspectes à cause des boissons énergisantes consommées en grandes quantités par les jeunes et les adolescents, nous appelons carrément à leur interdiction pour sauver des vies », a-t-il conclu.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Cinq ans après son apparition à Wuhan, en Chine, le coronavirus SARS Cov2 (Covid-19) revient semer l'inquiétude, et frapper les esprits d'une façon brutale à travers la médiatisation d'une nouvelle épidémie en Chine, présentée précipitamment plus dangereuse que celle que le monde avait connue à partir de décembre 2019 et les trois ou quatre années qui suivirent (la fin de l'urgence sanitaire mondiale déclarée, en mai 2023, par l'OMS). Heureusement, il n'en est rien. Il ne s'agit que de fake news à travers lesquels certains internautes cherchent à créer le buzz en recourant au sensationnel, et qu'importe pour eux qu'il soit vrai ou faux.

Une virologue chinoise a bien alerté sur la possibilité d'une autre épidémie, mais seulement dans le cas où le rôle des virologues dans la veille contre l'apparition de nouvelles maladies n'est pas tenu. Des propos mal interprétés ou scientifiquement déformés qui ont secoué le monde durant quelques jours.

Des publications à propos de cette nouvelle épidémie sur les réseaux sociaux (X, Instagram ou TikTok) ont été vues plus de six millions de fois, montrant combien l'humanité est restée marquée par la pandémie du Covid-19 qui a provoqué le décès de plus de 7 millions de personnes et causé des dégâts incommensurables dans la sphère économique mondiale. Un bon signe pour que ces moments difficiles ne tombent pas dans l'oubli.

Cette vague d'une pure intox qui a déferlé sur les réseaux sociaux coïncide avec la demande

de l'OMS à la Chine concernant le partage des informations sur le Covid-19, et ce à l'occasion du cinquième anniversaire. » Nous continuons d'appeler la Chine à partager les données et l'accès à ces données afin que nous puissions comprendre les origines du Covid-19», a écrit l'OMS le 30 décembre dernier, soulignant que «sans transparence, partage et coopération entre les pays, le monde ne peut pas prévenir et se préparer de manière adéquate aux futures épidémies et pandémies».

Le gouvernement chinois a immédiatement répondu par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, qui a affirmé, le 31 décembre, qu'il y a cinq ans, la Chine a immédiatement partagé avec l'OMS et la communauté internationale, sans aucune restriction, les informations sur l'épidémie et la séquence du gène du virus, apportant ainsi une énorme contribution au travail de lutte contre la pandémie.

Donc, que cela soit par le biais de l'info ou des voies officielles, le cinquième anniversaire de l'apparition du Covid-19 a fait parler de lui. Et, il faut surtout retenir cette déclaration de la virologue chinoise, qui a identifié le coronavirus en Chine, relevant que les virus inconnus que nous avons découverts ne sont que le sommet de l'iceberg. Comment l'humanité fera-t-elle face à une nouvelle épidémie ?

Les leçons du Covid-19 sont, certes, très précieuses, mais il faut bien apprendre des virus dangereux qui restent encore inconnus afin de les combattre dès leur apparition, comme le recommandent les experts.

blous, ont rapporté des sources locales citées par Al Jazeera. Le Croissant-Rouge palestinien (PRCS) a déclaré que ses équipes ont transféré la dépouille du martyr à l'hôpital.

Le PRCS a également rapporté que 5 citoyens ont été blessés après avoir été battus par les forces d'occupation lors de l'incursion à Tamoun, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Les Brigades Al-Qods de Tubas

menaient de violents combats avec les forces d'occupation à Tamoun, et qu'ils ont fait usage d'engins explosifs contre les véhicules de l'ennemi provoquant des impacts directs.

Au même moment, à Tulkarem, les services de sécurité de l'Autorité palestinienne (AP) ont ouvert le feu sur un véhicule transportant trois résistants à Attil, au nord de Tulkarem, les blessant tous les trois, a rapporté Al Jazeera citant

des sources locales. Les mêmes sources ont indiqué que l'un des blessés se trouve dans un état critique. Il s'agit du prisonnier libéré Yousef Muhanna, considéré comme l'un des fondateurs de la Brigade Tulkarem.

Le Hamas considère que l'attaque menée par les services de sécurité de l'AP contre un véhicule transportant des résistants, « constitue une escalade qui reflète l'attitude antipatriotique des forces de l'Autorité ».

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Une «immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne»

Alger condamne les propos de Macron

Le ton est monté d'un cran entre Alger et Paris avec cette première réaction officielle de la part des autorités algériennes après des déclarations provocantes de la part des responsables du gouvernement français.

A. Z.

Hier le gouvernement algérien a rejeté et condamné les propos tenus par le président français Emmanuel Macron, les qualifiant d'«immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

«Le Gouvernement algérien a pris connaissance, avec beaucoup d'étonnement, des propos du Président français concernant l'Algérie, qui déshonorent, avant tout, celui qui a cru devoir les tenir de manière aussi désinvolte et légère. Ces propos ne peuvent être que réprobés, rejettés et condamnés pour ce qu'ils sont, une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne», précise la même source.

«Ce que le Président français présente indûment et faussement comme une affaire de liberté d'expression n'en est pas une au regard de la loi d'un Etat souverain et indépendant. Elle relève essentiellement d'une mise en cause de l'intégrité territoriale du pays, un délit punissable par la loi algérienne», ajoute le communiqué.

La veille, le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé avec vigueur les propos irresponsables du président français, les qualifiant d'odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie, selon un communiqué de la chambre basse du Parlement. Pour rappel, le président français a estimé, lundi dernier, lors d'une réunion des ambassadeurs français à l'Elysée, que l'Algérie se «déshonneure» en ne libérant pas Boualem Sansal. Une journée avant cette sortie du président français, le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot a émis dimanche des «doutes» sur la volonté d'Alger de respecter la feuille de route des relations bilatérales franco-algériennes, répétant aussi ses préoccupations concernant Boualem Sansal.

Selon le communiqué du bureau de l'APN, «le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a présidé, lundi 6 janvier 2025, une réunion du Bureau de l'Assemblée» consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de règlement intérieur de l'APN, ainsi que les questions orales et écrites déposées à son niveau, avant de transmettre au gouvernement celles rem-

plissant les conditions légales, ajoutant qu'«avant le début des travaux, le Bureau de l'APN a dénoncé vigoureusement les propos irresponsables du président français». Ces propos «constituent une odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie et une atteinte à sa souveraineté et à sa dignité au sujet d'une affaire en cours d'examen conformément aux lois algériennes», a souligné le communiqué, estimant qu'«il s'agit d'une tentative flagrante de ternir l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines». Des termes qui révèlent une détermination à remettre les choses à leur place.

La même source ajoute que «l'Algérie, qui a souffert des pires exactions pendant la colonisation française, rejette catégoriquement toute ingérence étrangère et n'a de leçons à recevoir de personne en matière de droits de l'Homme et de libertés», a martelé le bureau de l'APN. «De tels agissements, inacceptables pour l'ensemble du peuple algérien, n'impactent en rien son parcours indépendant. Bien au contraire, ils ne font que renforcer sa détermination à protéger sa souveraineté et sa dignité», a soutenu le Bureau, appelant les autorités françaises à s'en tenir aux règles des relations internationales fondées sur le respect mutuel.

Dans ce cadre, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), par la voix de son président Abdelali Hassani, a dénoncé ces pratiques agressives et ces déclarations condescendantes, qui représentent une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures. De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND) a considéré, à travers un communiqué, que cette sortie du président français est «une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures de l'Algérie et d'une tentative désespérée d'influencer l'institution judiciaire indépendante de l'Algérie», soulignant que ces déclarations reflètent la profonde crise interne que connaît la France et la tentative de l'exporter en Algérie et de distraire l'opinion publique française. Le Front de libération nationale (FLN) a, pour sa part, qualifié les déclarations du président français d'irresponsables et considérées comme une ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie et une atteinte à sa souveraineté et à sa dignité sur une question juridique à l'étude selon les lois algériennes.

Dans une chronique très récente, comme dans de très nombreux autres écrits, j'avais condamné très sévèrement les clichés, les stéréotypes et les généralisations comme étant l'un des fléaux sociaux les plus détestables, menant jusqu'au racisme, qu'ils soient de nature régionale ou culturelle. Mais j'avais précisé également qu'en dehors des inacceptables, certains n'étaient que le fait d'une incompréhension déviée par sa propre représentation, sans aucune volonté d'en faire une stigmatisation. Essayons d'en examiner quelques-uns, par un choix aléatoire de mon vécu.

Je vais, dans ce texte, privilégier ceux qui sont explicables car les douteux et les inacceptables sont si connus qu'il n'est pas nécessaire de s'y attarder. Sinon de les mentionner à la fin de cette chronique. Bien entendu, comme à mon habitude, j'ai choisi ceux qui sembleraient plutôt humoristiques ou éloignés des stéréotypes. Et pourtant...

Durant mes premières années de travail en France, mon algéroise et moi furent pour la première et dernière fois dans le même établissement. À l'arrêt du bus nous rejoignit un collègue africain (la précision s'impose pour l'histoire). La conversation amicale s'engagea et il nous demanda depuis combien d'années nous étions en France. J'ai répondu le premier car le plus ancien, 8 ans (ou 7 ?).

J'ai soudainement perçu la stupéfaction qui se lisait sur son visage. Ses yeux s'étaient ouverts jusqu'à en donner l'impression qu'ils allaient sortir de leurs orbites. Leur blancheur en grand contraste avec la couleur de sa peau laissait voir une terrifiante réaction. Ses mots, « 8 hivers !!! ».

Ce collègue avait passé un seul hiver en France, celui de l'année précédente, il n'avait jamais été aussi doux depuis de nombreuses années. Manifestement, sa croyance était incrustée dans son esprit, la France était ce lointain pays où les gens marchaient l'hiver sur deux mètres de neige et supportaient un froid que l'imagination d'un Africain de sa région ne pouvait concevoir. Ainsi, même avec la preuve contraire de l'hiver précédent, il ne pouvait se débarrasser de l'idée que je puisse passer huit hivers en France sans être transformé en glace.

Mais je ne devais pas trop en être surpris car moi aussi je suis arrivé en France en découvrant une réalité totalement différente de ce que nous pensions en Algérie avec certitude. « Notre beau pays et son ciel si bleu ! ». C'est à ce moment que j'ai découvert que si notre ciel était l'un des plus magnifiques au monde (l'amour sait exagérer la passion) il était loin d'être aussi bleu que celui produit par une journée « givrée ». Notre stéréotype du ciel bleu nous avait fait oublier que le très

Stéréotypes, les explicables, les douteux et les inacceptables

beau ciel d'Algérie est en fait toujours inondé d'une très forte clarté qui le fait souvent paraître enveloppé d'un léger voile. Et puis ce stéréotype que les blonds étaient majoritaires dans la population arrivée de France hors les pieds-noirs. Bien entendu que nous ne sommes pas des demeurés et que nous savons qu'il en existe beaucoup en Algérie. Mais il est un fait incontestable que nous sommes une population majoritaire de bruns comme l'étaient les pieds-noirs issus de ce qu'on appelle le Sud européen, comme les descendants espagnols à Oran.

Et soudainement, dès la première année en France vous vous rendez compte que ce pays est composé de bruns dans sa grande majorité lorsque nous comparons avec les hordes de touristes des pays du nord et de l'Allemagne. Enfin, si nous avons des contrées en Algérie où la neige est abondante en sa saison, nous le savons, très franchement elle n'avait jamais dans ma jeunesse obtenue de visa pour venir à Oran.

Un jour, à Paris, pour entrer au cinéma, à l'extérieur, j'allais pour la première fois de ma vie ressentir ce qu'était la neige. Stupéfaction, c'était du coton qui tombait sur ma tête et mes épaules.

C'est que le stéréotype que j'avais dans mon esprit était le très célèbre qu'avait décrit Albert Camus. La neige ne semblait pas avoir reçu de visa pour venir à Oran et nous ne pouvions dessiner la neige autrement que par des ronds blancs parce que la seule référence que nous avions de la glace qui tombait sur la tête était celle des grêlons, beaucoup plus lourds et ronds que le coton de ce jour-là. Enfin, il y a des stéréotypes qui frôlent la crédulité idiote et nous ne savons pas si elle déborde vers le côté très proche du racisme. Même l'étranger qui n'a jamais été dans certains pays doit savoir que tous les Français n'ont pas une baguette sous le bras, les Algériens être toujours devant un plat de couscous, les Espagnols dansant le flamenco, depuis le début du jour jusqu'à la nuit tombante et ainsi de suite.

Puis nous retombons pour les derniers dans ce qu'il y a de plus inacceptable car ils ne peuvent ni évocer la mauvaise représentation naïve, ni la bêtise mais une intention raciste sans ambiguïté quelle que soit la tentative d'essayer de l'envelopper d'humour.

L'image très connue du Mexicain faisant la sieste sous son sombrero, le Noir et sa nonchalance, le Juif et son instinct de l'argent, l'Arabe et ses roublardises et ainsi de suite.

Je ne sais pas ce qu'est devenu notre sympathique collègue du début de la chronique mais je lui envoie ma sympathie à travers ce texte en lui disant que maintenant, c'est un total de « 49 hivers !!! ».

Le malheureux, il avait dû déjà être gelé s'il n'était pas reparti en Afrique dès la fin de cette année-là.

Raiña Raïkoum

Sid Lakhdar Boumediène

Ramadhan

Des mesures pour éviter toute fluctuation sur les marchés

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a annoncé, mardi à Alger, la prise de mesures proactives, en coordination avec d'autres secteurs, pour éviter toute éventuelle fluctuation sur les marchés pendant le prochain mois de Ramadhan.

«Dans le but d'assurer la stabilité du marché national et son approvisionnement en divers produits de consommation, alimentaires et agricoles, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadhan, le ministère a tracé un programme proactif prévoyant des mesures préventives pour éviter toute éventuelle fluctuation, en associant les secteurs de production représentés essentiellement par l'agriculture, l'industrie, ainsi que les secteurs de l'intérieur et des collectivités locales et du Commerce extérieur, en sus des associations professionnelles et des représentants

des différentes filières productives», a précisé M. Zitouni dans une allocution lue en son nom par le directeur général par intérim de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui, lors d'une journée d'information consacrée à la loi de Finances 2025.

A ce propos, le ministre a salué "les efforts consentis par les comités locaux conjoints pour suivre quotidiennement la situation des marchés à l'échelle nationale et proposer les mesures nécessaires, en intervenant si besoin est, sous la supervision directe des walis, qui ont souligné, lors de la récente rencontre avec le Gouvernement, l'importance d'activer les cellules de veille locales en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché".

M. Zitouni a également appelé à "redoubler d'efforts pour renforcer l'efficacité de la production locale, des chaînes d'approvisionnement et

de distribution, et encourager la communauté d'affaires et l'innovation, en concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier aux questions de sécurité alimentaire étant liée à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, à la promotion de la production locale et à l'approvisionnement régulier et équilibré du marché national".

Dans une allocution prononcée lors de cette journée organisée par la CACI, le ministre des Finances, Laâziz Faid, a estimé que la loi de finances 2025 "a cerné l'ensemble des problématiques et défis majeurs auxquels est confrontée l'économie nationale", soulignant que "sa mise en œuvre nécessite une coordination entre les différents secteurs en conjuguant tous les efforts pour parvenir aux objectifs escomptés, et atteindre le plus haut niveau de performance".

Séminaire de l'ENTV sur le thème du développement-investissement Le ministre de la Communication insiste sur le rôle des médias

Houari Saaidia

En quelques petits mots, le ministre de la Communication Mohamed Meziane a tout dit. Il a démontré la pertinence de l'initiative de l'ENTV. Il a souligné le rôle du soft power dans la promotion de l'image d'un pays et la propulsion de son économie, se référant au «American Dream». Il a mis à nu les plans machiavéliques de certains pays visant à dévaloriser tout acte d'investissement en Algérie. Il a, au passage, subtilement corrigé quelques faux clichés auréolant l'audiovisuel public et l'élevant au rang du partenaire exclusif de l'Etat dans le protectionnisme économique.

En premier responsable du secteur de l'Information, Mohamed Meziane se devait d'insérer entre les lignes de son allocation d'ouverture un petit message aux allures d'une mise au point, selon toute vraisemblance. Et ce, avec des propos fins et subtils dont seul un vieux diplomate maître des circonvolutions verbales comme lui a le secret. «Permettez-moi de vous expliquer l'idée-force du discours du président de la République, Abdellmadjid Tebboune, lorsqu'il évoquait, dans maintes tribunes, la notion d'unification médiatique autour d'un seul et suprême effort qu'est la promotion de l'investissement national, et plus globalement l'économie nationale. Il parlait bien entendu d'une unification d'efforts, d'une action commune, entre le public et le privé.

Car les médias privés, chaînes de télévisions comprises, sont eux aussi concernés par ce processus et ont assurément leur propre valeur ajoutée dans ce domaine. Nous, tous ensemble, devons faire échec aux sombres desseins de certains médias étrangers qui veulent déprécié les réalisations de notre pays, en les valorisant et en les mettant en lumière comme il se doit», a exhorté le ministre en serrant le poing.

UNE DOUCE ET FINE MISE AU POINT

Sans doute, le ministre s'est-il vu en situation de devoir mettre sur un même pied d'égalité public et privé dans le sacré devoir de servir l'intérêt suprême de sa patrie, en l'occurrence sur le plan économique dont il est question en ce rendez-vous abrité par l'hôtel AZ Oran, après que certaines interventions précédentes sur la même scène aient quasiment attribué le monopole de la mission d'accompagnement médiatique à l'investissement national à l'audiovisuel public, allant jusqu'à arguer du «devoir d'éthique et déontologique et de la ligne nationaliste» qui caractérisent ce dernier. «Je conviens tout à fait avec l'initiative de l'ENTV concernant cette rencontre. Aussi bien dans le fond de l'idée que par rapport au thème choisi et l'objectif qui en est assigné. Là, je dois dire que la Télévision nationale algérienne a raison sur toute la ligne. Je tiens, de prime abord, à sensibiliser sur un fait grave, à savoir les tentatives de dépréciation ciblant le produit algérien. Les Etats-Unis ont réussi à vendre le Rêve américain à travers le cinéma, mais aussi par la télévision.

Que cela nous serve d'exemple ! Je suis pour la mise en place d'un partenariat Télévision/Partenaires économiques qui va bien au-delà des spots publicitaires. Les contenus de la Télévision sont un bon produit à reproduire et à répercuter sur les plateformes multimédias et les réseaux d'interaction. Il faut mettre à profit cela en concevant des contenus thématiques en faveur de l'investissement national.

Le ministre de la Communication sait de quoi parler. Dans le monde interconnecté et en évolution rapide d'aujourd'hui, les médias jouent un rôle crucial dans la formation du sentiment des investisseurs. Avec l'avènement de la technologie et l'essor des plateformes de médias sociaux, l'information est diffusée à une vitesse sans précédent, influençant la façon dont les investisseurs perçoivent et réagissent aux événements du marché. Le sentiment des investisseurs est un facteur important qui anime le marché boursier. Il fait référence à l'attitude globale des investisseurs envers le marché, et il peut être influencé par plusieurs facteurs, notamment des indicateurs économiques, des événements géopolitiques et des titres d'actualités.

NIVEAU DE MÉDIATISATION DE L'EFFORT D'ÉTAT : PAS ENCORE SATISFAISANT ?

L'un des facteurs les plus importants qui peut façonnner le sentiment des investisseurs est les médias, qui jouent un rôle essentiel dans la formation du sentiment des investisseurs en fournissant des informations et des analyses qui peuvent avoir un impact sur les processus décisionnels des investisseurs. Dans son allocution, Mohamed Meziane laisse transparaître des signes qu'il n'est pas encore tout à fait satisfait du niveau de répercus-

sion médiatique des énormes réalisations accomplies par l'Algérie sous gouvernance du président Tebboune, et par voie de conséquence du feedback provoqué par une telle médiatisation. Y a-t-il un écho médiatique proportionnel aux réalisations nationales sur le plan économique surtout ?, s'est-il posé la question, non sans ajouter un peu plus loin que «les médias, en revanche, doivent avoir aussi les moyens pour accompagner et être en phase avec cette forte cadence économique». Et ce d'autant plus, développe encore le ministre de la Communication, que «l'Algérie est le seul pays en Afrique du Nord, et je dirai même en Afrique sans risque de me tromper, qui a réalisé par ses propres moyens des projets d'intégration, à l'image de l'Autoroute Est-Ouest et le Corridor économique de la route transsaharienne.

C'est-à-dire des méga-ouvrages structurés qui matérialisent et donnent corps à l'appartenance territoriale, géographique, culturelle et organique de l'Algérie». Pour sa part, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a indiqué que son organisme a enregistré, jusqu'au 31 décembre 2024, un total de 11.768 projets d'investissement déclarés à travers le pays, dont 218 investissements étrangers, d'une valeur globale de 4.730 milliards DA, susceptibles de générer 285.000 emplois directs.

Selon le même responsable, «le compte à rebours a déjà commencé dès le 1^{er} janvier 2025 pour atteindre l'objectif de 20.000 projets d'investissement». Il a également indiqué que son agence a entamé la deuxième phase de mise en œuvre des réformes notamment pour le renforcement de l'efficacité du guichet unique et l'amélioration de la distribution des assiettes foncières.

PLUS DE 4.700 PROJETS D'INVESTISSEMENT ENREGISTRÉS PAR L'AAPI

Cette nouvelle étape intervient après une période marquée par des avancées significatives et le dépassement de plusieurs obstacles dans le domaine de l'investissement. Au cœur de cette phase se trouve le renforcement de l'efficacité du guichet unique, un dispositif essentiel permettant aux investisseurs d'accéder à l'ensemble des services nécessaires en un seul lieu, éliminant ainsi la nécessité de multiples déplacements entre différentes administrations. Pour concrétiser cette ambition, l'AAPI travaille en étroite collaboration avec divers secteurs, notamment l'Habitat et l'Environnement, pour modifier le cadre réglementaire et consolider le principe d'octroi des autorisations directement au niveau des guichets uniques de l'Agence. Un autre axe majeur de ces réformes concerne l'amélioration de la distribution des assiettes foncières. L'AAPI a mis en place un système d'évaluation perfectionné, développé en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, a fait savoir le DG de l'AAPI. La journée d'étude sur la Télévision algérienne et son rôle d'accompagnement du développement, de l'investissement et en tant que plateforme de promotion du produit national, organisée par cette entreprise publique, a été couronnée par la signature de plusieurs conventions de partenariat.

L'ENTV SIGNE DES CONVENTIONS POUR ACCOMPAGNER LES INVESTISSEURS

Ce séminaire a vu la présence du chargé de mission auprès de la présidence de la République, Brahim Sadouk, des walis de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, du directeur général de l'Etablissement public de télévision, Mohamed Baghali, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Amar Bendjedda, du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, ainsi que de responsables d'établissements économiques publics et privés, de spécialistes en communication et publicité, et d'experts économiques. La journée d'étude a passé en revue plusieurs sujets importants liés notamment à la relation de la télévision avec son environnement économique et son rôle d'accompagnement des efforts de l'Etat en matière de développement et d'investissement. Plusieurs interventions ont été présentées, à l'instar du rôle de la télévision publique algérienne dans l'accompagnement de la dynamique d'investissement et de développement du pays», «la télévision publique, miroir et vitrine des réalisations de l'Algérie» et «la télévision, une plateforme distinguée pour la promotion du produit national». Les experts ont également abordé des thèmes comme «l'interdépendance mutuelle entre l'entreprise économique et la télévision» et «les règles juridiques et de déontologie du marché de la publicité télévisée».

Statut particulier et régime indemnitaire des professionnels de la santé Entre satisfaction et mécontentement

M. Aziza

Le statut particulier et le régime indemnitaire des professionnels de la santé ont été publiés, avant-hier, au Journal officiel et leur application commencera à partir du 1^{er} janvier 2025. Les deux textes comprennent le statut particulier et le régime indemnitaire du corps médical et paramédical qui englobe les médecins spécialistes, les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les paramédicaux, les sages-femmes, les anesthésistes, les biologistes, les psychologues, les professeurs d'enseignement paramédical et les physiologistes.

Si le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) se dit satisfait dans l'ensemble, d'autres se sont dits déçus. Contacté par nos soins, le secrétaire général du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), Lounes Ghachi, a affirmé que finalement toutes les propositions discutées entre les représentants des paramédicaux et les responsables du ministère de la Santé ont été retenues et publiées au Journal officiel. A l'exception, dit-il, de l'effet rétroactif qui n'a pas été retenu. Le présent décret entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier de l'année 2025 en cours et non pas à compter du 1^{er} janvier 2024 comme annoncé initialement, précise-t-il.

De son côté, le secrétaire général du Syndicat autonome des biologistes de santé

publique (SABSP), le Dr Youssef Boudjelal, a fait part du «mécontentement» de la corporation annonçant, la programmation en urgence d'une réunion extraordinaire du conseil national de son syndicat afin de se concerter sur les décisions à prendre dans les jours à venir.

Le SG du syndicat s'est dit surpris par un statut qui ne ressemble pas à celui discuté avec les responsables du ministère de la Santé. «Nous avons validé un avant-projet avec les responsables du ministère de la Santé après la formulation de propositions et des ajustements auprès également de la direction générale de la fonction publique et des finances qui ne ressemble en rien à celui publié au Journal officiel», dira-t-il. En enchaînant «pour nous l'avant-projet a été approuvé par ces trois institutions, mais une fois publié au Journal officiel, nous avons constaté que seuls 20% de nos propositions ont été retenues, pour ne pas dire moins de 20%». Il affirme que «les indemnités qui constituent notre droit le plus absolu, telles que les primes de documentation, primes d'encadrement, primes d'astreinte n'ont pas été retenues. Pourtant nous avons eu des promesses pour les inclure dans le nouveau régime indemnitaire».

A l'exception, dit-il, de «l'augmentation des indemnités ou du régime indemnitaire de 45% accordé à tout le monde, non initialisé, précise-t-il.

De son côté, le secrétaire général du Syndicat autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation de santé publique (SNAAMARSP), Bendali Mohamed Amine, a fait part lui aussi de son mécontentement affirmant que «la majorité de nos propositions ne figurent pas dans ces textes». «Pourtant, dit-il, nous avons des procès-verbaux des réunions de concertation avec les responsables du ministère de la Santé inscrivant des propositions qui sont censées être retenues».

d'autres indemnités annoncées par le président de la République, telles que la prime du Covid, la prime de veille sanitaire et l'effet rétroactif annoncé par le ministre de la Santé, ne figurent pas dans le nouveau texte».

Dr Iddir Mohamed, président du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP) parle de déception. Il affirme que «nous nous sommes retrouvés, après la publication du statut particulier, avec l'ancien statut, celui de 2009 avec quelques améliorations. Pour ce qui est du régime indemnitaire, il y a une valorisation de certaines indemnités mais qui sont en dessous de ce qui était contenu dans la mouture soumise à la concertation». «Le comble», selon le président du SNPSSP «il nous a été affirmé que ces augmentations auraient un effet rétroactif à partir de janvier 2024, mais ce n'est malheureusement pas le cas».

Le président du Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation de santé publique (SNAAMARSP), Bendali Mohamed Amine, a fait part lui aussi de son mécontentement affirmant que «la majorité de nos propositions ne figurent pas dans ces textes». «Pourtant, dit-il, nous avons des procès-verbaux des réunions de concertation avec les responsables du ministère de la Santé inscrivant des propositions qui sont censées être retenues».

Commerce La saison des soldes d'hiver fixée du 18 janvier au 28 février

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, lundi dans un communiqué, que la saison des soldes d'hiver avait été fixée du 18 janvier jusqu'au 28 février prochain.

"Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national porte à la connaissance de tous les agents économiques et les consommateurs qu'en application des dispositions du décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions de réalisation des ventes en solde, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes en déballage, modifié et complété, que la saison des soldes d'hiver pour l'année 2025 a été fixée du 18 janvier jusqu'au 28 février

2025", note le communiqué. En prévision du mois sacré du Ramadhan et de Aid El-Fitr, les activités de ventes en soldes et de ventes en liquidation sont également autorisées durant ces deux occasions religieuses, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le ministère a appelé les agents économiques à saisir cette opportunité pour lancer ce genre de vente lors de cette période et à contribuer efficacement à sa réussite, les incitant à proposer des prix accessibles et concurrentiels afin de permettre aux consommateurs d'en bénéficier de produits à des prix promotionnels et réduits. Le communiqué souligne que les commerçants souhaitant obtenir une autorisation pour exercer ce type de vente peuvent s'adresser aux services des Directions de wi-

laya du commerce intérieur et de la régulation du marché national territorialement compétentes, munis d'un dossier comprenant une copie de l'extrait du registre de commerce ou, le cas échéant, d'une copie de l'extrait du registre de l'artisanat et des métiers, ainsi que de la liste des produits concernés par la vente en solde, outre une liste affichant les remises et les anciens prix.

"Les services du ministère, notamment l'administration centrale, les directions régionales et les directions de wilaya, demeurent à la disposition de tous les agents économiques pour répondre à toute demande de renseignement ou de clarification, et les invitent à consulter le site web www.commerce.gov.dz," selon le communiqué.

SNTF 138 milliards de dinars pour de nouveaux équipements

Une première enveloppe de 138 milliards de dinars a été allouée à l'acquisition d'équipements de transport de voyageurs par rail afin de «donner une forte impulsion au secteur», a indiqué le Directeur général de la Société nationale de transports ferroviaires (SNTF), Adj Bouaouni.

La SNTF a élaboré un "important programme" pour donner une forte impulsion au transport ferroviaire de voyageurs en réservant une première tranche de 138 milliards de dinars sur les 378

milliards de dinars devant être alloués à l'acquisition de nouveaux équipements en vue de l'ouverture de nouvelles lignes vers Alger, Sétif et un certain nombre de wilayas de l'Ouest, en plus de

nouvelles lignes qui relieront, durant la saison estivale, la ville de Jijel à plusieurs wilayas du sud du pays pour transporter les vacanciers vers les plages.

Concernant le transport des marchandises par chemin de fer dans la wilaya de Jijel, M. Bouaouni a souligné que le volume des marchandises transportées par rail a connu un "saut qualitatif" puisque le tonnage est passé de 100.000 tonnes en 2022 à 800.000 tonnes en 2023 pour atteindre 2 millions et 200.000 tonnes en 2024, notamment après que le tonnage transporté depuis le port de Djed Djed est passé de 4% en 2022 à 24% en 2024.

Afrique

Le Tchad et le Sénégal dénoncent les propos de Macron

Le Tchad a déploré lundi «l'attitude méprisante» du président français Emmanuel Macron qui a estimé que les dirigeants africains avaient «oublié de dire merci» à la France dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, des propos également condamnés par le Sénégal.



Le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko

Le gouvernement tchadien a exprimé sa «vive préoccupation suite aux propos tenus récemment par le Président de la République française, Emmanuel Macron, qui reflètent une attitude méprisante à l'égard de l'Afrique et des Africains», indique un communiqué du ministre tchadien des Affaires étrangères Abderaman Koulamallah lu à la télévision d'Etat lundi soir. Le Tchad a rompu fin novembre aux

accords militaires qui le liaient à l'ancienne puissance coloniale. M. Koulamallah rappelle «qu'il n'a aucun problème avec la France» mais également que «les dirigeants français doivent apprendre à respecter le peuple africain». Le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a quant à lui contesté lundi que le retrait annoncé des soldats français de son pays aurait donné lieu à des négociations entre Paris

et Dakar et s'est inscrit en faux avec virulence contre des propos du président Emmanuel Macron sur l'engagement militaire français en Afrique. M. Sonko a qualifié sur les réseaux sociaux de «totalemen erronée» l'affirmation selon laquelle le départ annoncé de centaines de soldats français ferait suite à une proposition de la France qui aurait laissé aux pays concernés par une réorganisation de la présence mili-

ttaire française la primeur d'annoncer de tels retraits. La France a eu «raison» d'intervenir militairement au Sahel «contre le terrorisme depuis 2013», mais les dirigeants africains ont «oublié de nous dire merci», avait déclaré lundi le président Macron, estimant qu'«aucun d'entre eux» ne gèrerait un pays souverain sans cette intervention. «C'est pas grave, ça viendra avec le temps», a ironisé le président français, qui s'exprimait lors de la réunion annuelle des ambassadeurs de France. Dans son communiqué, Abderaman Koulamallah souligne notamment le «rôle déterminant» de l'Afrique et du Tchad dans la libération de la France lors des deux guerres mondiales que «la France n'a jamais véritablement reconnu ainsi que «les sacrifices consentis par les soldats africains». «En 60 ans de présence (...) la contribution française a souvent été limitée à des intérêts stratégiques propres, sans véritable impact durable pour le développement du peuple tchadien», a-t-il critiqué.

«VÉRITABLE INDÉPENDANCE»

«Le peuple tchadien aspire à une souveraineté pleine et entière, à une véritable indépendance, et à la construction d'un Etat fort et autonome» a ajouté M. Koulamallah. Le Tchad avait annoncé par surprise le 28 novembre qu'il mettait fin à l'accord militaire entre Paris et N'Djamena, actant la fin de soixante ans de coopération militaire depuis la fin de la colonisation française. Les opérations

de retraits de l'armée française ont débutées en décembre. Le Tchad constituait le dernier point d'ancre de la France au Sahel, avec environ un millier de soldats stationnés, principalement au camp Kossei dans la capitale tchadienne N'Djamena. Des troupes et des avions de combat français ont été stationnés au Tchad quasiment sans discontinuer depuis l'indépendance en 1960, servant à la formation et l'entraînement des militaires tchadiens.

L'ex-puissance coloniale a compté jusqu'à plus de 5.000 militaires au Sahel dans le cadre de l'opération antijihadiste Barkhane, stoppée fin novembre 2022. Entre 2022 et 2023, quatre anciennes colonies françaises, le Niger, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso, ont enjoint Paris à retirer son armée de leurs territoires, où elle était historiquement implantée et se sont rapprochées de Moscou. Le mois dernier, à quelques heures d'intervalle, le Sénégal et le Tchad ont à leur tour annoncé le départ des militaires français de leur sol et officialisé une «réorganisation».

En janvier, la Côte d'Ivoire a également annoncé que la base militaire française de Port-Bouet près d'Abidjan serait rétrocédée au pays. Selon le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 2021, ces accords étaient «complètement obsolètes», face «aux réalités politiques et géostratégiques de notre temps». En mai dernier se sont achevées à N'Djamena trois années de transition, avec l'élection de Mahamat Idriss Déby.

Tibet

Un puissant séisme fait au moins 126 morts

de maisons se sont effondrées», a-t-il expliqué.

«TOUT METTRE EN ŒUVRE»

Dans la petite ville de Lhatsé, des vidéos géolocalisées par l'AFP montrent des débris épars devant des restaurants dans une rue. L'épicentre se situe à environ 370 km au sud-ouest de la capitale régionale Lhassa, selon les données du CENC. Les autorités ont envoyé de l'aide d'urgence, notamment des tentes en coton, des couettes et d'autres équipements utiles pour supporter les rudes conditions climatiques, a précisé l'agence. Les températures dans la zone du drame sont d'environ -8°C en journée et pourraient chuter à -18°C cette nuit, selon le Bureau national météorologique chinois.

Le canton de Dingri compte environ 62.000 habitants et se situe non loin du versant chinois de l'Everest. Le président chinois Xi Jinping a appelé à «tout mettre en œuvre pour mener à bien les opérations de recherche et de sauvetage ainsi que pour soigner les blessés», selon CCTV. «Il faut tout faire pour minimiser les pertes humaines» et «reloger les personnes touchées», a-t-il indiqué. Si les tremblements de terre sont fréquents dans la région, le séisme de mardi est le plus puissant enregistré dans un rayon de 200 kilomètres au cours des cinq dernières années, a indiqué le CENC.

DES PRÉCÉDENTS MEURTRIERS

Au Népal, le séisme, qui a notamment été ressenti dans la capitale Katmandou, a frappé les zones situées autour de Namche et de Lobuche, tout près du camp de base de l'Everest. «Cela a secoué assez fort ici, tout le monde est réveillé mais nous n'avons pas



connaissance de dégâts pour le moment», a indiqué Jagat Prasad Bhusal, un responsable de la région de Namche, dans le nord-est du Népal.

L'Himalaya se trouve sur la ligne de fracture entre les plaques tectoniques indienne et eurasienne et connaît une activité sismique régulière. En 2015, un tremblement de terre de magnitude 7,8 avait fait près de 9.000 morts et plus de 22.000 blessés au Népal, détruisant plus de 500.000 habi-

tations. Un séisme survenu en décembre 2023 avait fait 148 morts et des milliers de sans-abri dans la province chinoise du Gansu (nord-ouest). En 2014, plus de 600 personnes avaient été tuées dans la province du Yunnan, dans le sud-ouest du pays. En mai 2008, un séisme très puissant, de magnitude 7,9, avait fait 87.000 morts ou disparus dans la province du Sichuan (sud-ouest). La catastrophe avait constitué un choc national.

Boumerdès

Le projet de l'hôpital de Khemis El Khechna lancé à partir d'avril

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits dans la commune de Khemis El Khechna seront lancés au 2e trimestre de l'année en cours, selon la direction locale des équipements publics.

Les études relatives à la construction de l'hôpital de 120 lits de Khemis El Khechna seront finalisées au cours du premier trimestre de cette année et les travaux de construction débuteront au deuxième trimestre, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Mustapha Fethi Maâzouz. La concrétisation du projet, d'une capacité initiale de 60 lits à son inscription en 2008, a accusé un important retard en raison, notamment, du manque d'assiettes foncières adaptées à ce type d'établissement et de problèmes administratifs, a ajouté le même responsable. Ces contraintes levées, le futur hôpital, qui sera dédié à la médecine générale et aux urgences médicales, sera réalisé sur une assiette de trois (3) hectares du sud de la ville. Un site caractérisé par son éloignement du bruit et facilement accessible, a-t-il noté. "Les habitants de la région attendent impatiemment la concrétisation de ce projet qui comblera le dé-

sifit enregistré dans les structures médicales et permettra de réduire les déplacements des malades vers d'autres régions", a souligné M. Maâzouz. Pour rappel, le secteur de la santé à Boumerdès compte trois (3) grands établissements hospitaliers opérationnels à Thenia, Dellys et Bordj Menaiel, 37 polycliniques, 12 maternités d'une capacité d'accueil de 88 lits et 121 salles de soins. Il dispose également de 21 points d'urgences médicales, trois (3) urgences médico-chirurgicales et trois (3) unités de contrôle et de traitement des maladies respiratoires.

Alger

Le ramadhan au menu

Le Conseil exécutif de la wilaya d'Alger a tenu une réunion consacrée aux préparatifs du mois de Ramadhan, notamment en ce qui concerne les mesures prises pour assurer la disponibilité des produits de base en prévision du mois sacré, selon un communiqué des services de la wilaya.

Tenue dimanche au siège de la wilaya sous la présidence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, en présence des cadres de la wilaya et des walis délégués, cette réunion a vu la présentation d'exposés exhaustifs sur les préparatifs en cours pour accueillir le mois de Ramadhan dans les meilleures conditions, précise le communiqué, soulignant que ces préparatifs concernaient les mesures prises

pour approvisionner le marché en produits alimentaires de large consommation tout en assurant leur disponibilité". Il a également mis l'accent sur l'importance d'élaborer "un plan rigoureux" de nettoyement et de collecte des déchets ménagers, ainsi que pour l'aménagement des mosquées et des salles de prières, particulièrement dans les agglomérations et grandes cités. Le wali d'Alger a par là même appelé à mettre en place un programme d'animation couvrant tous les espaces publics sur le territoire de la wilaya, à assurer une prise en charge optimale des catégories vulnérables, à aménager les foyers pour personnes âgées, et à veiller à la mise en œuvre de toutes les mesures prises à travers un suivi constant et régulier, conclut la même source.

La télécabine d'Oued Koriche soumise à une inspection approfondie

La télécabine d'Oued Koriche, dans la wilaya d'Alger, fait actuellement l'objet d'une inspection "approfondie" et de travaux visant à garantir la sécurité des usagers, a annoncé mardi l'Entreprise de transport algérien par Câbles (ETAC) dans un com-

muniqué. "Ces opérations sont nécessaires pour se conformer aux réglementations en vigueur en matière de sécurité des transports", souligne l'ETAC ajoutant que les travaux réglementaires en cours concernent en particulier les grands ouvrages de la ligne, avec l'utilisation

de grues le long du parcours de la télécabine. Des communications officielles seront prochainement diffusées afin d'informer le public sur l'avancement des travaux et de la date prévue pour la remise en exploitation de la télécabine, conclut le communiqué.

M'sila

Du nouveau à l'université

Le Directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ali Choukri, a donné lundi à l'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila le coup d'envoi officiel du programme national de formation à la programmation et l'intelligence artificielle (IA) des étudiants en Master. Dans son allocution par visioconférence à l'adresse des participants à la rencontre tenue à l'auditorium Ibn-El Haythem en présence des directeurs d'établissements universitaires, M. Choukri a précisé que ce programme, promis par le ministre du secteur, Kamel Baddari au cours de visite à M'sila en décembre passé, vient dans le sillage de la concrétisation des objectifs de développement du secteur et d'appui aux orientations de numérisation.

Ce programme, a-t-il ajouté, débute par la formation des étudiants en Master à partir du se-

cond semestre de cette année universitaire et comprend l'initiation aux bases de la programmation et l'IA pour renforcer leurs capacités créatives et d'adaptation aux évolutions en cours. Le ministère a élaboré des programmes spécifiques pour la concrétisation de ce projet qui touchent les divers domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et de la technologie, a ajouté le même responsable qui a assuré que cette formation est supervisée par des équipes pédagogiques au niveau des départements et par des enseignants spécialisés. Le même directeur central a mis l'accent sur l'importance de la programmation et de l'IA

Horaires des prières pour Alger et ses environs

08 rajab 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h29	12h55	15h31	17h52	19h16

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h15	12h41	15h18	17h39	19h03



Jijel

Vers le renforcement du transport public de voyageurs

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a insisté, lundi après-midi à Jijel, sur l'importance du plan d'extension et de développement du port de Djen Djen qui fera de cette wilaya un "pôle économique central dans le pays".

"Le développement de ce port est l'une des premières priorités des pouvoirs publics, et son plan d'extension fera de Jijel un pôle économique et industriel central dans le pays", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel.

L'extension du port de Djen Djen est fondée sur l'augmentation de la capacité de cette infrastructure pour qu'elle puisse traiter environ 26 millions de tonnes de marchandises et de 5 millions de conteneurs par an.

L agrandissement du port nécessitera une enveloppe financière de l'ordre de 310 milliards de dinars pour l'extension de la digue principale de 3.100 mètres, la construction d'un

quai de 3.000 mètres de long et de 20 mètres de profondeur et la construction de brise-lames sur un linéaire de 1.300 mètres avec un délai de réalisation estimé à 48 mois.

Par ailleurs, s'agissant des transports terrestres, M. Sayoud a fait part du renforcement "prochain" du transport public de voyageurs dans les wilayas de Constantine, d'Annaba et d'Oran au moyen de 104 bus fabriqués par l'Établissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV) de l'Armée nationale populaire (ANP).

Une opération, a-t-il affirmé, qui débutera "bientôt" pour s'étendre progressivement au reste des wilayas.

Dans un contexte connexe, une réflexion est actuellement menée de concert avec différents partenaires pour aboutir à une formule permettant de doter les chauffeurs de taxis urbains de nouvelles voitures dont le montage s'effectue en Algérie, à l'image des véhicules de la marque Fiat.

Bordj Bou Arreridj

1.000 emplois pour les jeunes des localités reculées

Au total, 1000 emplois ont été décernés aux jeunes habitant les localités reculées de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre de l'encouragement de l'investissement dans divers secteurs, selon le chef de l'exécutif local, Kamel Nouicer.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à la zone industrielle Abdelmadjid Ouchiche dans la commune d'El Hamadia, le wali a précisé que dans le cadre de la création d'emplois permanents, 1000 postes ont été octroyés "au cours de décembre passé" aux jeunes des localités reculées, dont 500 dans la commune d'Ouled Brahem, en coordination avec l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et des entreprises activant dans les deux zones industrielles de la wilaya.

Il a salué l'implication dans cette démarche des entreprises économiques activant localement, notamment

du secteur des industries électroniques, annonçant la création en 2025 de plus de 1000 emplois au profit des jeunes des localités reculées à la faveur de l'entrée en activité de nouvelles unités industrielles.

Le même responsable a indiqué que la direction locale de l'emploi lancera "prochainement", en coordination avec les cellules de proximité, une campagne de sensibilisation des jeunes filles des communes reculées au travail dans les entreprises économiques leur assurant transport et restauration et incluant des formations gratuites aux diplômés universitaires.

Le wali a ajouté que l'aménagement des deux zones industrielles de la wilaya et leur raccordement aux divers réseaux entrent dans le cadre des plans du gouvernement pour mettre en place un environnement favorable à l'investissement, soulignant que la wilaya compte un important réseau industriel ayant permis de générer 30.000 emplois courant 2024.

Un mort et trois blessés dans une collision

Un homme d'une cinquantaine d'années est décédé et trois autres, âgés entre 42 et 48 ans, ont été blessés dans un accident de la circulation survenu dans la commune d'El Mehir, tandis que le corps de la victime décédée a été déposé à la morgue du même établissement de santé.

Il s'agit d'une collision entre un camion et un véhicule de tourisme sur la route nationale n 5 dans son segment situé près du lieu-dit Arigbat-

Maïza, dans la commune d'El Mehir, selon la même source. Les blessés ont reçu les premiers soins, sur place, avant d'être évacués à la polyclinique d'El Mehir, tandis que le corps de la victime décédée a été déposé à la morgue du même établissement de santé. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Mila

Un voleur de câbles électriques arrêté

B. Bousselah

suite à un appel anonyme d'un citoyen que le malfaiteur a été arrêté. Au moment des faits, cet individu était en possession d'une pelle et d'une pioche qui lui servaient à extraire les câbles en cuivre souterrain. Un câble de neuf mètres a été saisi avec l'outillage. Le suspect a été présenté devant le procureur près le tribunal de Chelghoum Laid pour répondre de son acte.

Lutte contre les constructions illicites Une vingtaine de bâtisse démolies à Haï Bouamama

J. Boukraa

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des constructions anarchiques et l'occupation illégale du domaine public, une opération a été menée au secteur urbain Bouamama. Au cours de cette opération, quatre constructions illégales composées chacune de trois pièces ont été démolies. De plus, quinze fondations destinées à des constructions non autorisées ont été détruites. Cette action, exécutée par la délégation communale de Bouamama, s'est déroulée en collaboration avec la brigade de la Gendarmerie nationale et la division de l'hygiène et l'assainissement de la commune d'Oran.

Ces mesures visent à préserver le domaine public et à garantir le respect des lois en matière d'urbanisme, notamment pour les constructions érigées sans permis. Cette opération s'inscrit dans une série d'actions continues destinées à lutter contre

les atteintes au domaine public et à maintenir un cadre de vie sain et ordonné pour les citoyens.

Les autorités locales réitèrent leur engagement ferme dans la lutte contre les infractions urbanistiques et leur détermination à poursuivre de telles actions pour assurer le respect de la réglementation en vigueur. L'opération se poursuit dans d'autres secteurs de la commune pour mettre un terme à ces pratiques illégales. Les citoyens sont appelés à coopérer avec les autorités locales et à signaler toute infraction constatée, dans l'intérêt de tous. La lutte contre les bidonvilles et les constructions illicites a permis la récupération d'importantes superficies foncières, dont une partie a déjà servi à la réalisation des équipements publics. Il faut savoir que la wilaya d'Oran souffre, depuis quelques années, d'une saturation foncière dans les zones urbaines, d'où la décision de mobiliser d'importantes réserves pour accueillir les nouveaux projets à l'ex-

térieur des anciennes villes, à travers, notamment, la création de nouveaux pôles urbains à l'est et à l'ouest.

En effet, si la disponibilité du foncier ne semble pas poser de problème au niveau de ces nouvelles extensions, ce n'est pas le cas dans la commune chef-lieu. Ainsi, pour faire face à ce problème, les autorités locales ont créé une instance chargée de recenser les assiettes foncières non encore exploitées et récupéré celles dégagées après la démolition des immeubles menaçant ruine désaffectés. Cette démarche permet, entre autres, d'actualiser et de recenser les terrains domaniaux non encore exploités, en particulier ceux situés dans le tissu urbain et périurbain. L'action vise, en outre, l'identification des terrains squattés par des particuliers transformés en constructions illicites ou autres. Il est question, ainsi, de dégager de nouvelles surfaces urbaines afin de les intégrer au fichier des réserves foncières.

Réorganisation et préservation du marché de la rue des Aurès Les commerçants appellés à s'impliquer davantage

K. Assia

Les commerçants de la rue des Aurès (ex-La Bastille) sont désormais appelés à participer à trouver des solutions pour la réorganisation et la préservation du marché. Lors d'une sortie sur site effectuée par le wali d'Oran M. Samir Chibani, le maire et les élus de la commune d'Oran, et en prévision de la réhabilitation du marché de la rue de la Bastille, le chef de l'exécutif a invité les commerçants de cette artère à s'impliquer en tentant de trouver des solutions pour sa réorganisation et aussi sa préservation. Dans ce registre, des réflexions doivent être apportées par l'ensemble du collectif pour mieux enrichir le champ de la concertation quant aux dispositifs mis en place pour une meilleure organisation de ce marché qui fait la fierté de milliers d'Oranais et aussi d'Algériens. Cette mesure vient dans la continuité des actions menées notamment en février dernier où un diagnostic détaillé sur la rue des Aurès (ex-La Bastille) a été exigé par l'ex wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, lors de la réunion tenue en présence des représentants de cette rue commercante. Celle-ci regroupant les directeurs de l'exécutif, le chef de daïra et le maire d'Oran en plus des représentants du bureau d'étude s'était penchée sur l'étude déjà élaborée de sorte que les intervenants ont mis en avant la vocation et l'historique de

cette artère précisant que l'étude placée sous le thème «Rue des Aurès, un lieu à reconquérir» permettra une réhabilitation, laquelle se fera en quatre tranches de quoi permettre aux commerçants d'exercer leur activité. Une fois le réaménagement achevé et outre l'activité commerciale qui aura lieu entre 6h00 du matin et 14h00 de l'après-midi, la rue des Aurès retrouvera une deuxième vocation qui sera touristique et culturelle après 14h00.

Dans ce contexte, l'étude prévoit des bornes métalliques qui seront installées à l'entrée pour empêcher l'accès des véhicules à l'exception des camions de nettoiement. Ce lieu verra l'ouverture de restaurants, de salons de thé, de pizzéries de quoi développer l'activité touristique et promouvoir l'attractivité des lieux. Un délai de 2 mois et demi est fixé pour chaque tranche de ce projet.

Une étude saluée par les représentants des commerçants, toutefois du côté du maire d'Oran le problème posé est celui de la réhabilitation des immeubles situés le long de la rue de la Bastille. En effet, l'aménagement de la rue des Aurès ne peut se faire sans la restauration des bâtisses situées de part et d'autre de cette artère commercante. Sur ce et pour un aménagement global et réussi, il a été exigé un diagnostic réel de tous les réseaux d'assainissement avec des solutions au problème de remontées des eaux. Il a été demandé l'élabo-

ration d'un système de drainage et d'évacuation des eaux avec la réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable. Pour ce qui est de la réhabilitation des immeubles de la rue de la Bastille, les services de la wilaya ont demandé qu'un diagnostic sur l'état des bâtisses avec le classement dans la catégorie rouge de toutes celles qui sont vétustes et menaçant ruine. L'opération portera sur le ravalement des façades et celui des immeubles en plus des parties communes. Des solutions définitives devraient être apportées pour entamer l'étude de réhabilitation de la rue des Aurès. Les autorités locales ont indiqué qu'il y a quelques mois que les travaux se feront progressivement et par tranche et ce afin de ne pas pénaliser les commerçants et de réhabiliter par étape toute l'artère en question. Tout en soulignant l'importance de cette opération, l'ex-chef de l'exécutif n'a pas hésité à rappeler la place qu'occupe cette artère chez les Oranais et surtout chez les visiteurs notamment chez les touristes étrangers qui une fois à Oran se rendent à la rue des Aurès. Sur ce, il a été décidé d'intégrer la rue de la Bastille dans le circuit touristique de la ville Un atout considérable pour la capitale de l'ouest du pays qui recèle de nombreux sites historiques et touristiques.

Dans ce contexte et pour garantir la réussite de cette opération, il a été demandé l'aide et l'adhésion de tous les commerçants.

Hadj 2025 Lancement des examens médicaux des futurs pèlerins

J. Boukraa

Sous la supervision de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, la campagne des examens médicaux pour les citoyens s'apprête à accomplir le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam pour la saison 2025 a débuté dimanche 5 janvier. Cette initiative a été lancée au niveau de la polyclinique du quartier Echouhada, communément appelée «El-Zeraa», relevant de l'établissement public de santé de proximité d'Es-Seddikia.

La direction de la santé rappelle également que les futurs pèlerins peuvent se rendre à la polyclinique

la plus proche de leur lieu de résidence pour recevoir les vaccins nécessaires. Ces centres de santé sont équipés pour fournir les vaccins recommandés, garantissant ainsi une couverture optimale pour tous les candidats au pèlerinage.

Ces vaccinations revêtent une importance capitale, car elles permettent de renforcer l'immunité des pèlerins et de les protéger contre les maladies transmissibles.

Les futurs hadjis sont tenus de se présenter aux consultations avec un dossier comportant des photos, une photocopie de la CIN et le quittus du tirage au sort. Les hadjis souffrant de maladies chroniques (diabète, hy-

pertension...) doivent présenter à la commission médicale le listing des médicaments utilisés pour leur traitement. La commission médicale est composée de médecins, dont un psychiatre pour le diagnostic de la santé mentale des futurs hadjis, un cardiologue et diabétologue.

Les futurs pèlerins seront aussi vaccinés contre la DTC (diphthérie, té-tanos et coqueluche) et la méningite. Cette mesure est essentielle pour assurer leur santé et leur sécurité durant leur séjour dans les Lieux saints, où la forte affluence de personnes venues du monde entier augmente les risques de propagation des infections.

El Makkari Vers une meilleure organisation des espaces commerciaux



J. Boukraa

çades extérieures et des murs intérieurs. Par ailleurs, les installations électriques ont été réparées pour garantir un environnement moderne et sécurisé, à la hauteur des attentes des commerçants et des clients.

Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à renforcer la gestion des infrastructures publiques et à promouvoir une organisation harmonieuse des espaces commerciaux. Les autorités locales, sous la direction du wali d'Oran, réaffirment leur détermination à éradiquer les pratiques illégales, à moderniser les équipements urbains et à créer un cadre de vie optimal pour les habitants. Les commerçants et les habitants des quartiers de Dar El Beïda et d'El Makkari saluent ces actions qui permettent de revitaliser ces marchés essentiels à la vie économique locale. En complément des travaux réalisés dans les marchés, une autre opération essentielle a été lancée pour améliorer la voirie dans le quartier d'El Makkari. Sous la supervision du département des routes et de la circulation (DVC), les équipes ont entamé des travaux de réfection de la chaussée, comprenant notamment une opération d'asphaltage.

Cette initiative, qui fait suite à une sortie sur le terrain effectuée le samedi précédent, vise à faciliter la circulation et à renforcer la sécurité des usagers.

Port d'Oran Exportation d'environ un million de tonnes de produits agricoles

Environ un million de tonnes de produits agricoles ont été exportées, en 2024, à partir du port d'Oran vers plusieurs pays arabes, européens et asiatiques, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). L'Inspection de la santé des végétaux des frontières a enregistré l'exportation d'environ un million de tonnes de produits végétaux depuis le port d'Oran au cours de l'année écoulée (2024), a précisé à l'APS M. Ahmed Kebir, responsable des études et de synthèse à la DSA.

Les produits exportés comprenaient des dattes, de la caroube, des pastèques, des noyaux d'olive, de l'ail et du maïs sans gluten, a-t-il détaillé. Ces produits agricoles ont été expédiés vers plusieurs pays européens, asiatiques et arabes, à l'instar de l'Arabie Saoudite, le Vietnam, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie et d'autres. En ce qui concerne les produits d'origine animale, durant la même période, 1.633 tonnes de poissons et de crustacés congelés, d'une valeur de 3,22 millions de dollars, ont été exportées vers le Portugal, près de 1.734 tonnes de laine et 333 tonnes de cuir ont été expédiées vers la Turquie, a fait savoir la même source.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Mekî Jilali, 68 ans, Oran
Ansor Rachida, 75 ans, Cité Petit
Choual Yahia Zouligha, 74 ans, Haï El Badr
Akloul Zahra, 92 ans, Place d'Armes

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	08 rajah	1446		
El Fedjr	06h43	Dohr 13h09	Assar 15h46	Maghreb 18h07
				Icha 19h30



Béchar **Saisie de fausse monnaie, 2 individus arrêtés**

Les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de wilaya de Béchar ont saisi une somme d'argent en fausse monnaie nationale d'une valeur de 260.000 DA et deux (2) individus ont été arrêtés, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

Agissant sur la base d'informations faisant état de la détention par deux (2) suspects d'un montant

en fausse monnaie nationale, les éléments de la même brigade spécialisée ont entamé une vaste enquête sous la supervision de la justice, qui s'est soldée par l'arrestation au niveau de l'un des quartiers de Béchar les suspects à bord d'un véhicule touristique, a-t-on précisé.

La vérification administrative des documents du même véhicule, suivie de la fouille de ses différents compartiments a permis aux policiers la découverte et la saisie d'un montant de 260.000 DA en coupures de 2.000 DA, en leur posses-

sion, a-t-on expliqué. L'expertise bancaire a démontré que l'ensemble des coupures du même montant en monnaie nationale étaient faux, a ajouté la même source.

Après l'achèvement des procédures réglementaires, les deux (2) individus arrêtés, âgés de 37 et 39 ans, ont été présentés devant le parquet compétent près le tribunal de Béchar, qui a ordonné leur mise en détention provisoire en attendant leur comparution devant la juridiction compétente, selon la même source.

Aïn Temouchent **Priorité aux projets d'investissement**

Le wali d'Aïn Temouchent, M. Mabrouk Ouled Abdennabi, a confirmé, lundi, que "l'enjeu principal" est axé sur les projets d'investissement pour créer de nouveaux emplois et soutenir la dynamique de développement dans la wilaya.

Lors d'une rencontre qu'il a présidée avec divers investisseurs et opérateurs économiques des secteurs agricole, industriel et touristique de la wilaya, le wali a souligné que les autorités publiques comptent sur les projets d'investissement en cours de réalisation pour relever le défi de la création d'emplois, contribuant ainsi à réduire le taux de chômage. M. Ouled Abdennabi a également mis l'accent sur l'initiative d'élaborer une licence spéciale pour les parcelles dans la zone industrielle de Tamazougha, visant à regrouper et intégrer les petites parcelles foncières disponibles dans la région, afin de les rendre attractives pour de grands investissements. La zone industrielle de Tamazougha enregistre un "taux d'avancement considérable des travaux", ainsi que pour les quatre mini-zones d'activité en cours de réalisation dans le

cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, dans plusieurs communes de la wilaya", a ajouté le même responsable. Les autorités de la wilaya d'Aïn Temouchent comptent beaucoup sur les grands projets d'investissement, notamment ceux relatifs à la fabrication de structures de véhicules et d'accessoires automobiles, ainsi que l'usine de recyclage de fer et les chambres froides en construction dans cette même zone industrielle, des investissements qui devront permettre de créer un nombre important de nouveaux emplois,

a précisé M. Ouled Abdennabi. Il a ajouté que "des travaux sont en cours pour créer de nouvelles filières de formation au niveau de la commune de Tamazougha, adaptées aux spécificités des investissements industriels présents dans cette zone industrielle".

De son côté, le directeur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement de la wilaya d'Aïn Temouchent, M. Djawad Rahali, a présenté "les différentes incitations offertes par la loi sur l'investissement 18/22, en ce qui concerne les éta-

pes de réalisation des projets et leur mise en exploitation, notamment les exonérations fiscales sur les droits de douane pour les biens importés utilisés directement dans la réalisation de l'investissement, ainsi que l'exonération de la taxe foncière pendant 10 ans à partir du début de la réalisation, avec une période d'exonération comprise entre 3 et 5 ans durant la phase d'exploitation".

Il a également présenté un exposé sur les mesures incitatives prévues par cette loi pour encourager les investissements dans les Hauts Plateaux et le Grand Sud, ainsi que celles inscrites dans la loi 17/23, qui définit les conditions et modalités d'attribution des terres économiques appartenant à l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement.

Des entrepreneurs et investisseurs ayant pris part à cette rencontre ont exprimé plusieurs préoccupations, portant principalement sur "la régularisation des titres de propriété foncière, le raccordement de certains projets hôteliers côtiers au réseau de gaz de ville, ainsi que les modalités d'élargissement de leurs projets d'investissement".

Chlef **Formation sur la gestion des risques d'inondations**

Une formation sur la gestion des risques d'inondations a été lancée, lundi, à la direction de la protection civile de Chlef, au profit des responsables des bureaux de la cartographie et des risques spéciaux, des wilayas du Centre, rapporte un communiqué de cette institution.

La formation, s'inscrivant dans le cadre de la gestion des risques majeurs et des mesures préventives pour faire face à différents risques, est placée sous le thème "Renforcement des capacités pour faire face aux risques des inondations". Son

lancement a été supervisé par le sous-directeur des risques majeurs, le lieutenant-colonel Ali Amraoui, accompagné du directeur de la protection civile de Chlef, le lieutenant-colonel Khaled Brichi. L'encadrement de cette formation, qui s'étendra du 6 au 9 janvier, est assuré par des cadres de la Direction générale de la Protection civile. Elle vise à développer le projet de prévention des risques majeurs, notamment les systèmes d'alerte, a-t-on ajouté. L'opération vise également la recherche de moyens de

prévention et de mécanismes de lutte contre les risques d'inondation et le renforcement des capacités des participants en matière de gestion des catastrophes, de planification, d'alerte précoce, de formation intensive et d'intervention rapide, selon la même source. Cette session de formation, 3e du genre, s'inscrit dans le cycle des formations visant le renforcement des capacités des unités et équipes de la protection civile en matière de lutte, de gestion et de prévention des risques majeurs, a conclu le communiqué.

Tissemsilt **Deux stations d'épuration en chantier**

Des travaux de réalisation de deux stations d'épuration d'eaux usées ont été lancés dans la wilaya de Tissemsilt, selon le directeur local de l'Office national de l'assainissement (ONA), Abdelhakim Bensedira. M. Bensedira a précisé que les deux stations d'épuration d'eaux usées seront réalisées dans les communes de Bordj Emir Abdellah et Bordj Bounâama, ajoutant que les chantiers des deux projets ont été installés. Il a rappelé que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié,

dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de huit projets de réalisation de stations d'épuration d'eaux usées.

Les six autres projets de stations d'épuration d'eaux usées, prévus dans les communes d'El Youssoufia, Lardjem, Sidi Lantri, Khemisti, Sidi Slimane et Beni Lahcen, sont à la phase des procédures administratives pour l'attribution des marchés de réalisation.

Le responsable a également précisé qu'un budget de 5 milliards de dinars a été alloué pour la réalisation de ces projets, dont les délais d'exécution oscillent entre 12 et 36 mois. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à valoriser les eaux usées à travers leur traitement pour une réutilisation dans l'agriculture et l'industrie, en remplacement des eaux superficielles des barrages et des eaux souterraines destinées à la consommation humaine.

Béchar-Tindouf-Gara Djebilet **Le mégaprojet ferroviaire sur la bonne voie**



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base Lakhdar Rekhroukh a indiqué, lundi depuis Béchar, qu'il est satisfait du rythme avec lequel avancent les travaux du mégaprojet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara-Djebilet. "Je suis entièrement satisfait du rythme des travaux de réalisation de ce méga projet ferroviaire qui sera livré dans les délais contractuels, à savoir le début de l'année 2026", a indiqué le ministre lors de l'inspection du chantier du premier tronçon de 200 km de ce projet.

Les travaux de la voie ferroviaire de 98 km reliant Bechar, Abadla -Hamaguir, enregistrent aussi un avancement "ce qui permettra sa livraison avant la fin du 1er trimestre 2025", a-t-il souligné. Le ministre s'est enquis de la cadence des chantiers de la nouvelle gare ferroviaire d'Abadla qui sera réceptionnée au cours de la première quinzaine du mois de février 2025.

Lors de sa visite à cette infrastructure ferroviaire, qui s'étend sur une superficie de 8.000 m², dont 1.800 M2 bâties, le ministre a instruit l'entreprise réalisatrice de la livrer dans les délais précités. Une vingtaine de gares ferroviaires, dont cinq (5) grandes gares notamment à Khenchela, Laghouat, Djelfa ,Tissemsilt, et Boughezoul, ont été réalisées et mises en service ces dernières années, a-t-il indiqué en ajoutant que "la concrétisation du programme d'infrastructures similaires permettra, à l'avenir, la réception de nouvelles gares, petites et grandes".

"Les efforts de développement du réseau ferroviaire national ont permis ces dernières années de relier six (6) wilayas à ce réseau, grâce à l'élan considérable que connaissent les projets ferroviaires à travers le pays avec l'appui des financements nécessaires. C'est ce qui s'est traduit par l'extension de ce même réseau à 4.787 km. Il sera étendu davantage à la faveur de la réalisation de 6.500 km de nouvelles voies en cours de réalisation", a indiqué M. Rekhroukh.

"Nous sommes déterminés, conformément aux instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à couvrir en réseau ferroviaire les wilayas du sud-ouest du pays, notamment celles de Tindouf, Aïn Defla, El Bayadh, Ouargla, et au-delà le grand sud pour atteindre l'objectif de 15.000 km à l'horizon 2030", a-t-il souligné. A ce titre, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, a insisté sur "la poursuite des efforts et la consolidation de la coordination entre les entreprises réalisatrices des projets ferroviaires qui revêtent une grande importance pour l'économie nationale". M. Rekhroukh a pris connaissance aussi de l'état d'avancement des opérations de réhabilitation des routes endommagées lors des intempéries et inondations qu'a connues la wilaya les 7 et 8 septembre dernier. Ces opérations viennent en concrétisation des décisions prises par le président de la République relatives à une prise en charge adéquate des neuf (9) wilayas du sud ouest sinistrées.

A ce titre, 68 opérations de réalisation et de réhabilitation des réseaux routiers nationaux, de wilaya et urbains ont été retenues, avec un financement global de 24 milliards DA, dont huit (8) opérations au profit de la wilaya de Bechar, auxquelles un financement de plus de

neuf (9) milliards DA a été alloué, en plus d'une enveloppe de plus de deux (2) milliards DA pour la prise en charge des travaux de réparation des dégâts enregistrés au niveau de la ligne Béchar-Mecheria, a indiqué le ministre.

Il s'agit également de la prise en charge des dégâts causés à d'autres tronçons des routes nationales (RN) 06A et 06.B, reliant Béchar au nord et la RN 50 reliant Béchar à Tindouf et la RN 110 Béchar-Taghit. En plus des routes de wilaya 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 11 et 12 et la prise en charge de plusieurs autres infrastructures routières urbaines, dont deux ponts au niveau de la ville de Béchar, également endommagés lors des mêmes intempéries.

A l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a indiqué dans une déclaration à la presse que "l'Etat ne ménagera aucun effort pour une prise en charge conséquente de ces opérations de réalisation et de réhabilitation des réseaux routiers".

De la maison à la voiture L'Intelligence Artificielle se glisse partout



Voitures, frigos ou télés intelligentes, robots qui jouent le rôle d'animaux de compagnie : aucun exposant du salon de la technologie grand public CES, qui s'ouvre mardi, n'ose plus sortir sans son IA (intelligence artificielle).

Avec des télévisions à qui l'on peut poser des questions ou des voitures qui proposent un itinéraire sans avoir été sollicitées, les exposants réunis à Las Vegas cette année cherchent résolument à faire entrer l'IA en contact avec le consommateur.

L'émergence des assistants vocaux, dont le Gemini de Google désormais intégré à une Smart TV du Chinois TCL, témoigne d'une volonté de montrer l'IA pour en

accélérer l'utilisation. Selon le patron de Samsung JH Hahn, le mastodonte sud-coréen ambitionne rien moins que de permettre aux consommateurs, grâce à l'IA, de «vivre mieux, plus facilement et plus simplement en comprenant tous leurs besoins dans leur singularité».

Son concurrent LG entend lui «intégrer l'IA dans tous les espaces de vie autour de nous», a expliqué lundi son directeur général, William Cho.

Ce n'est pas un hasard si le patron du géant des semi-conducteurs Nvidida, Jensen Huang, est l'invité vedette du salon, avec une allocution lundi soir, avant l'ouverture du CES au grand public mardi.

Son groupe est devenu le porté-étandard de l'IA générative, grande consommatrice de ses puces, les désormais fameuses cartes graphiques, pour son développement.

AUTO ET SANTÉ

L'IA et l'informatique en général prennent une part de plus en plus importante dans le monde de l'automobile, devenu un acteur majeur du CES depuis plusieurs années.

«Le CES est un salon de l'auto depuis un moment déjà, et cela va encore s'accentuer cette année», estime Avi Greengart, analyste du cabinet Techspontial.

Toyota, BMW, Mercedes, Hyundai

ou le Chinois BYD seront de la fête, de même que Waymo, la filiale de véhicules autonomes de Google, ou le spécialiste des logiciels d'assistance à la conduite Mobileye.

Selon plusieurs médias, le futur président américain Donald Trump, qui entrera en fonction le 20 janvier, envisage d'assouplir la régulation des véhicules entièrement autonomes.

Toujours au rayon mobilité, «vous devriez voir des véhicules volants disponibles à la vente», relève Rob Enderle, analyste indépendant.

Le Chinois XPeng prévoit ainsi de présenter son Land Aircraft Carrier, un véhicule électrique qui transporte un engin volant aux allures de drone géant, utilisable séparément.

Le constructeur prévoit de les commercialiser dès 2026, à un prix estimé à 280.000 dollars pièce.

«Quant à recevoir le permis de voler, ce sera une autre histoire», avérira Rob Enderle.

Parmi les autres grandes thématiques de ce CES 2025, «la santé numérique va être énorme», selon l'analyste. «On voit beaucoup plus de gens porter des appareils connectés qui peuvent mesurer des paramètres de santé.»

La tech s'invitera aussi dans les foyers, avec notamment le frigo LG capable de suggérer des recettes en fonction des denrées qu'il renferme, ou un miroir intelligent qui discerne l'état de forme de l'individu qui se présente devant lui.

LA MENACE DES TARIFS DOUANIERS

Des robots conçus pour être des compagnons réconfortants, voire des animaux de compagnie, figurent aus-

si en bonne place du salon. Mais la menace brandie par Donald Trump d'imposer de nouveaux droits de douane sera dans les esprits des groupes étrangers présents sur le marché américain ou aspirant à l'être.

Ces tarifs douaniers renchériraient à coup sûr le prix de la plupart des objets présentés au CES, souligne Rob Enderle.

«Il va y avoir beaucoup d'exposants inquiets», anticipe l'analyste, «mais ils l'exprimeront plutôt en privé pour ne pas se mettre à dos le futur gouvernement.»

Pour Avi Greengart, les discussions devraient notamment porter sur les voies de contournement de ces nouvelles barrières douanières.

«Cela sera intéressant de parler aux représentants étrangers pour savoir comment ils voient l'impact de quatre ans de Trump et de (Elon) Musk sur la tech», décrit Carolina Milanesi, analyste chez Creative Strategies, en référence au patron de Tesla, appelé à jouer un rôle majeur dans cette présidence.

Parmi les nombreuses sociétés chinoises annoncées dans le Nevada, beaucoup doivent déjà composer avec un environnement réglementaire et politique difficile.

«Il y a une séparation de marchés de plus en plus nette entre la Chine et le reste du monde», juge Avi Greengart, «en particulier sur le téléphone mobile et les véhicules électriques».

Des droits de douane prohibitifs empêchent ainsi déjà les constructeurs automobiles chinois de vendre aux Etats-Unis.

Ces derniers ont également interdit la commercialisation sur le territoire d'équipements du géant chinois des smartphones Huawei.

Inde

Des grandes marques se fournissent en coton auprès de producteurs qui emploient des enfants

Quelques-uns des plus célèbres fabricants de vêtements de la planète, comme H&M ou Adidas, utilisent du coton produit en Inde dans des exploitations qui ont recours au travail des enfants, a accusé mardi l'ONG Transparency International. L'enquête conduite par l'organisation basée à New York en 2022 et 2023 auprès de 90 producteurs de coton de l'Etat du Madhya Pradesh (centre) a révélé qu'elles recourent «de façon généralisée au travail des enfants et au travail illégal des adolescents».

Selon Transparency International, les producteurs sur lesquels elle a enquêté fournissent trois entreprises indiennes qui revendent ensuite leurs produits à base de coton à des groupes tels qu'Adidas, H&M, Amazon ou encore The Gap. Sollicitées par l'ONG, les trois entreprises indiennes et une soixantaine de groupes qu'elles fournissent ont tous fait valoir qu'ils participaient à des initiatives de promotion du coton «éthique».

De nombreux ouvriers y sont ainsi contraints de travailler pour rembourser des prêts à des taux d'intérêt qui ne cessent d'augmenter, selon l'enquête de Transparency International. La loi du pays le plus peuplé de la planète interdit le travail des enfants de moins de 14 ans dans la quasi-totalité des secteurs d'activité.

Elle proscrit aussi tout

Dans le désert La jeunesse saoudienne à l'école du rallye Dakar

Sitôt descendue du buggy, la combinaison encore enfumée de sable, la jeune Saoudienne Merryhan Albaz se remet du rouge à lèvres puis s'allume une cigarette: sur le bivouac du Dakar-2025, la nouvelle génération de pilotes saoudiens s'affûte.

En parallèle de sa compétition officiel le, pour la sixième année dans le désert d'Arabie saoudite, le célèbre rallye-raid organise pour la première fois un programme de formation de dix jeunes pilotes saoudiens, appelé «Saudi Next Gen».

Symbolique, cette opération de relations publiques illustre l'investissement massif dans le sport ces dernières années du royaume conservateur, qui s'est spectaculairement libéralisé dans certains domaines sociaux sous la coupe du nouveau prince héritier, Mohammed ben Salmane, 39 ans.

«63% de la population saoudienne a moins de 30 ans et le prince héritier veut avoir le soutien de la jeunesse, c'est crucial pour la légitimation de son régime. Or chez les jeunes, le sport est très populaire», explique à l'AFP le professeur Danyel Reiche, de l'université de Georgetown au Qatar. Sur le campement de départ du Dakar, cinq équipages formés d'un pilote et d'un copilote bénéficient d'une semaine de coaching. En jeu, pour les huit hommes et deux femmes (non voilées) sélectionnés par la fédération automobile saoudienne: une place pour le Dakar-2026 pour le tandem le plus prometteur. «On m'avait toujours dit que je ne pouvais pas participer au rallye Dakar. Que c'est dangereux, et que c'est encore plus difficile à faire pour nous

autres femmes», raconte à l'AFP Merryhan Albaz, une influenceuse de 32 ans passionnée de mécanique.

«ICI LE WEEK-END, C'EST PRENDRE LE 4X4, CONDUIRE DANS LE DÉSERT»

Désert, environs de Bisha (sud-ouest), huit heures du matin.

Au milieu des cailloux et des buissons épineux, le coach Edo Mossi met ses élèves en ordre de marche pour les faire tourner sur une boucle de 26 km de long. Les cinq SSV (un véhicule à mi-chemin entre le quad et la voiture) démarrent en pétaradant à trois minutes d'écart chacun.

Les intéressés l'ignorent mais ce jour-là leur entraîneur se préoccupe peu de leur conduite. Derrière ses lunettes fumées, l'Italien de 44 ans observe leur attitude de générale, leur préparation du véhicule, leur anticipation de possibles problèmes ou leur communication avec le mécanicien assigné. Qui a la rigueur de fer nécessaire pour intégrer l'élite mondiale du rallye-raid ?

«Ici le week-end, c'est prendre le 4x4, conduire dans le désert et y faire un pique-nique, c'est leur habitat naturel. Donc de voir des locaux qui font de la compétition à haut niveau, c'est une belle histoire», se félicite Edo Mossi.

Comme toute les femmes saoudiennes, Merryhan Albaz n'a obtenu le droit de passer le permis de conduire qu'en 2018. Lorsqu'un premier rallye exclusivement féminin s'est tenu dans son pays en 2020, la jeune femme de Jeddah s'est précipitée pour y participer.

Evoluant dans le milieu très masculin des sports automobiles, être une femme en rallye fait converger sur elle les regards en Arabie saoudite.

«Un homme peut faire n'importe quelle erreur, personne ne lui dira rien. Mais pour une femme, la moindre petite

chose sera retenue contre elle. Donc il vous faut le pouvoir de vous lancer, à la fois émotionnellement et physiquement», confie-t-elle au retour de l'entraînement.

«IL SEMBLERAIT QUE L'ARABIE SAOUDITE VÉUILLE FORMER SES PROPRES SPORTIFS»

Si la société saoudienne reste profondément conservatrice, les droits des femmes ont nettement progressé dans la péninsule depuis 2018: réduction drastique de la police religieuse, fin du chaperonnage, droit de voyager seule, etc.

Au-delà d'une recherche de reconnaissance internationale, l'engagement de Ryad en faveur des sports répond à la diversification d'une économie dépendante de la rente pétrolière, ainsi qu'à la volonté de convertir à l'exercice physique une population qui compte 40% d'adultes obèses. D'après les chiffres du fond souverain saoudien, la contribution du secteur sportif au PIB national représente en 2024 6,9 milliards de dollars, contre 2,4 en 2016. Deux milliards de dollars sont investis chaque année dans ce secteur dans le royaume de 35 millions d'habitants. Pour porter leurs couleurs dans les compétitions, reprend Danyel Reiche, «le Qatar ou les Emirats ont naturalisé des athlètes». «Il semblerait que l'Arabie saoudite veuille former ses propres sportifs. Cela prendra du temps, au moins une décennie avant qu'ils ne soient compétitifs au niveau international», poursuit ce spécialiste du sport au Moyen-Orient.

Sur le camp des «Saudi Next Gen», Hamza Bakhshab, 21 ans, déborde d'une double ambition: devenir champion du monde de rallye-raid et gagner le Dakar. «Pour l'année prochaine, je serai prêt. Je dois m'améliorer en termes de forme physique, d'endurance, mais la conduite est là», affirme, bravache, ce fils d'un ex-pilote de course. L'assurance des champions ?

travail jugé dangereux pour les adolescents âgés de 14 à 18 ans.

Mais à cause de la pauvreté et de la tolérance des autorités, les ONG estiment que 10 millions d'enfants de 5 à 14 ans restent contraints de travailler en Inde, surtout dans le secteur agricole. Dans un rapport de 2024, le département d'Etat américain a cité l'Inde dans les pays recourant au travail des enfants pour produire du coton.

Selon Transparency International, les producteurs sur lesquels elle a enquêté fournissent trois entreprises indiennes qui revendent ensuite leurs produits à base de coton à des groupes tels qu'Adidas, H&M, Amazon ou encore The Gap.

Sollicitées par l'ONG, les trois entreprises indiennes et une soixantaine de groupes qu'elles fournissent ont tous fait valoir qu'ils participaient à des initiatives de promotion du coton «éthique».

Les plupart ont «commencé à collaborer pour mettre en place des solutions», s'est réjouie Transparency International. L'ONG estime toutefois «fort probable que nombre de producteurs qui ont fait l'objet de l'enquête sont liés à d'autres entreprises de la région».

Le Makhzen trahit son voisin espagnol Les îles Canaries inondées de migrants

Le régime du Makhzen marocain, excellent dans les coups bas, dévoile aussi qu'il est ingrat et traître comme aucun autre vis à vis de ses voisins dont l'Espagne envers laquelle il continue de fermer les yeux sur les milliers de migrants voulant rejoindre les enclaves espagnoles, malgré les nombreuses concessions faites par cette dernière, a rapporté un média espagnol.

Sous le titre satirique «Le départ de Pateras aux îles Canaries a triplé tandis que le Maroc a demandé à l'Espagne la livraison des réfugiés Sahraouis», le quotidien El País a livré des détails aussi surprenants que choquants sur l'irrespect du Makhzen des règles rudimentaires du voisinage et son ingratitudine à l'endroit de celui qui a fait des sacrifices, la mort dans l'âme, concernant le dossier du Sahara occidental, en fermant les yeux sur les flux migratoires voulant arriver sur les enclaves espagnoles.

Ainsi et sur la base des données documentées, El País apprend, note le média raiyalyoum qui diffuse depuis Londres, que «sur les 10.903 migrants en situation irrégulière arrivés sur les îles depuis les côtes marocaines en 2024, pas moins de 6.165 l'ont fait de septembre à décembre, soit plus de 50 par jour, alors que 4.738 personnes sont arrivées, de janvier à août de la

même année, soit moins de 20 par jour».

Le tabloïde a fait remarquer, dans le même contexte, qu'à la mi-novembre, les îles Canaries avaient déjà battu le record tragique d'arrivées de migrants irréguliers sur leurs côtes», rappelant que cet état de fait avait provoqué une «urgence humanitaire» dans l'enclave espagnole et fait jaser son président Fernando Clavijo.

Soulignant que l'année 2024 s'est terminée avec le chiffre brutal de 46.802 personnes arrivées illégalement sur les îles, le quotidien ibérique a noté, en s'appuyant sur des données officielles du gouvernement, que «le Maroc est le pays d'origine qui a le plus ouvert sa main et a cessé de contrôler ses côtes».

Il a fait savoir, à ce sujet, que «depuis les côtes marocaines, 212 bateaux ont pris le départ de la route des îles Canaries tout au long de l'année 2024, soit une moyenne de 11 par mois et un bateau tous les trois jours», précisant que ce «chiffre est passé à partir de septembre à une moyenne de 30 par mois, soit un bateau par jour». El País a également révélé que le Makhzen avait fait pression l'été dernier sur le gouvernement espagnol pour qu'il livre un groupe de Sahraouis piégés à Barajas et en grève de la faim après avoir demandé l'asile politique en Espagne.

Financement libyen Premières tensions à l'ouverture du procès Sarkozy à Paris

Le cinquième procès en cinq ans de Nicolas Sarkozy s'est ouvert lundi à Paris avec des premières tensions: l'ancien président français doit répondre cette fois, aux côtés de trois anciens ministres, d'accusations de financement illégal de sa campagne de 2007 par la Libye de Mouammar Kadhafi.

Vêtu d'un costume bleu marine, l'ex-chef de l'Etat (2007-2012) est entré dans la salle d'audience en début d'après-midi, en passant devant un mur de caméras sans faire de déclaration.

Parmi les 11 autres prévenus, figurent les ex-ministres Brice Hortefeux, Claude Guéant et Eric Woerth, ainsi que Thierry Gaubert, un proche de Nicolas Sarkozy, et l'intermédiaire Alexandre Djouhri.

Quatre sont absents: deux hommes d'affaires saoudiens, le Libyen Béchir Saleh (ex-bras droit de Kadhafi) et le sulfureux intermédiaire libanais Ziad Takieddine, tous deux visés par un mandat d'arrêt. En fuite au Liban depuis 2020, ce dernier a prétendu que «personne» ne l'avait «convoqué» pour cette audience.

La vaste salle d'audience, où l'affaire doit être examinée pendant quatre mois, était pleine à craquer.

Lair grave, l'ancien chef d'Etat s'est avancé vers la barre dans son costume bleu marine, a croisé ses mains devant lui, avant de donner au tribunal sa date et lieu de naissance, le nom de ses parents. Profession ?, lui demande la présidente Nathalie Gavarino. «Avocat». Situation familiale ? «Je suis marié». De nationalité française ? «Ma femme ?» Non, vous. «Ah oui», s'excuse l'ex-président dans un petit rire.

PACTE DE CORRUPTION

L'entourage de Nicolas Sarkozy, 69 ans, assure qu'il est «combatif» et «déterminé» à prouver son innocence face à ce qu'il a toujours qualifié de «fable».

Il est accusé, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, d'avoir passé fin 2005, notamment avec l'aide de ses très proches, son directeur de cabinet Claude Guéant et Brice Hortefeux, un «pacte de corruption» avec le richissime dictateur libyen, pour qu'il «soutienne» financièrement son accession à la présidence française.

Jugé pour corruption, recel de détournement de fonds publics, financement illégal de campagne et association de malfaiteurs, Nicolas Sarkozy encourt 10 ans de prison et 375.000 euros d'amende, ainsi qu'une privation des droits civiques (donc une inéligibilité) allant jusqu'à cinq ans.

Après l'appel des prévenus, des parties civiles et des témoins, la présidente a donné la

parole aux avocats de la défense pour les questions de procédure, qui devraient occuper le tribunal toute la première semaine.

QUESTIONS DE PROCÉDURE

Les avocats de Brice Hortefeux et Nicolas Sarkozy soulèvent l'incompétence du tribunal au profit de la Cour de justice de la République (CJR), parce qu'ils étaient ministres au moment des faits.

Nicolas Sarkozy commence à s'agiter sur son strapontin, quand le procureur Quentin Dandoy rappelle que l'ex-président a déjà saisi la justice sur ce point pendant l'enquête. Et que par deux fois, les juges ont rejeté cette demande. «Vous allez faire croire qu'il y a une sorte d'association entre magistrats qui en veulent énormément à Nicolas Sarkozy, et qui se sont réunis, peut-être à la buvette du palais, pour se dire +Nicolas Sarkozy et la CJR c'est niet, ce sera le tribunal de droit commun parce que c'est plus sévère ?+», lance le magistrat, sous les ricanements silencieux et crispés de Nicolas Sarkozy. «Ce genre d'insinuations porte gravement atteinte à l'indépendance de la justice», ajoute-t-il, pendant que Nicolas Sarkozy boitillonne en commentant à voix basse.

La présidente coupe court: «La parole est libre, mais l'ironie n'a pas sa place», dit-elle au procureur. «C'est choquant», abonde, furieux, Nicolas Sarkozy. Le procureur s'insurge à son tour: «Je réponds juste à M. Sarkozy qui dit que ce que je dis est effrayant, alors que je ne dis que les faits».

L'audience a été suspendue en début de soirée sans que le tribunal se prononce. Elle reprendra aujourd'hui.

«FAISCEAU D'INDICES»

Nicolas Sarkozy conteste tout : pour lui, les accusations des Libyens ne sont qu'une «vengeance» s'expliquant par son soutien actif aux rebelles libyens au moment du Printemps arabe qui fera chuter M. Kadhafi, tué en octobre 2011. L'accusation estime que le «pacte de corruption» s'est noué à l'automne 2005 à Tripoli, sous la tente de Mouammar Kadhafi, connu pour être très généreux avec ses visiteurs étrangers. Nicolas Sarkozy était alors un ambitieux et très médiatique ministre pensant à la présidentielle. Sa visite en Libye était officiellement consacrée à l'immigration clandestine.

L'accusation n'a pas pu établir un montant total exact du financement présumé. Mais après 10 ans d'enquête, un «faisceau d'indices» a convaincu les juges d'instruction.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099831019295905

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

N°103/2024

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE REGIONAL DES ARCHIVES DU TRESOR A ORAN

La Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, lance concours national restreint de la maîtrise d'œuvre portant « ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE REGIONAL DES ARCHIVES DU TRESOR A ORAN »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

SEULS les bureaux d'études d'architecture nationaux Constitués d'un architecte ou un groupement composer de deux (02) ou plusieurs architectes agréés et inscrits au tableau national des architectes algériens ou d'un (01) architecte (chef de file) agréé et inscrit au tableau national des architectes algériens avec ingénieur (s) en génie civile ayant un agrément et inscrit au tableau national des ingénieurs : disposants des capacités financière, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner.

Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d'éligibilité suivante :

1) En cas de soumissionnaires seul :

Capacité Professionnelle :

L'architecte soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à 04 ans justifié par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité. Et ayant des attestations de bonne exécution.

Capacité Financière :

Les candidats ayant un chiffre d'affaire cumulé égal ou supérieur à 4.000.000,00 DA durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 03 dernières années. déposées auprès des services compétents.

Capacité Technique :

Disposant des professionnelles suivantes :

Références professionnelles : ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « C » ou plus, ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « B » (Logement Exclu), justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître d'ouvrage statique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)

2) En cas de soumissionnaires en groupement :

Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané : d'architectes et/ ou de bureaux d'études ou architectes avec ingénieurs en génie civile agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées :

Capacité Professionnelle :

• L'architecte chef de fil doit avoir une expérience égale ou supérieure à 04 ans justifié par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité : et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

• Une copie du diplôme et de l'agrément des membres du groupement délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

• Un protocole d'accord non fortement notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement

Dès que le soumissionnaire en groupement sera retenu le protocole d'accord devra être notarié.

Capacité Financière :

Un des membres du groupement doit avoir un cumul de chiffre d'affaire égal ou supérieur à 4.000.000,00 DA durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 03 dernières années, déposées auprès des services compétents.

Capacité Technique :

Un des membres du groupement Dispose des références professionnelles suivantes :

Références professionnelles : ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la Catégorie « C » ou plus, ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « B » (Logement Exclu), justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître d'ouvrage statique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)

* Le groupement doit être impérativement solidaire.

* Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaisante, l'offre sera rejetée systématiquement

Les bureaux d'études Peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction des équipements publics de la Wilaya d'Oran située à route du Tramway Haf El Yasmine, Bir El Djir Oran contre le paiement de la somme de Cinq Milles Dinars Algérien (2.000,00 DA) non remboursable à virer à la trésorerie publique de la wilaya d'Oran contre la délivrance d'un récépissé de virement. Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

A)-Dossier de candidature

1. Déclaration de candidature : jointe en annexe, renseignée, datée et signée.

2. Une déclaration de probité : remplis daté et signée.

3. Extrait de rôle activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement comprenant le NIF.

4. Le numéro d'immatriculation fiscale NIF du soumissionnaire.

5. Relevé d'identité bancaire RIB

6. Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N°103/2024

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE REGIONAL DES ARCHIVES DU TRESOR A ORAN

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Adressé à Madame la Directrice des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran

1- Dans une première phase, la date limite de dépôt des dossiers de candidature correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de 10 jours, soit le..... à 12h00

*L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

2- Dans une deuxième phase, la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de des offres 20 jours cette date est fixée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés.

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmentée de (3) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

* Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DÉP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

* si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

LA DIRECTRICE

ANEPE N° 2531000107

Le Quotidien d'Oran 08/01/2025

MC Oran

Hyproc prévoit des changements

M. Zeggai

Les revendications des supporters du MCO semblent avoir trouvé un écho favorable chez les hauts responsables d'Hyproc, l'actionnaire majoritaire du club. Ces derniers ont décidé de réagir pour mettre fin à cette mascarade dans la gestion technique de l'équipe. Un recrutement qui a coûté des milliards de centimes mais sans aucune contre partie comme en témoignent les piétres performances de l'équipe. Absence de projet sportif, recrutement de joueurs qui ne répondent pas aux critères exigés pour endosser le maillot du Mouloudia, absence d'une politique de formation pour assurer l'avenir du club, investissement qui n'est pas conforme avec la qualité de jeu de l'équipe, non respect des épreuves de prospection chez les jeunes catégories, c'est la situation qui prévaut au sein du club-phare de l'Ouest. Devant cet état de fait, on vient d'apprendre d'une source proche du club que les responsables de

la société Hyproc ont décidé d'opérer quelques changements au niveau des postes clés pour la restructuration du club, notamment dans le domaine de la gestion technique ainsi que dans la structure administrative. Deux noms sont évoqués pour renforcer l'équipe.

Il s'agit des Mourad Meziane et Omar Belatoui, deux enfants du club et ex-internationaux. Selon nos sources, les responsables veulent par ces changements procéder à un assainissement total dans tout ce qui gravite autour de l'équipe. Ainsi donc, après l'ES Sétif et le CS Constantine, le Mouloudia d'Oran semble parti pour ouvrir une nouvelle page qui lui permettra de retrouver ses lettres de noblesse. Cette initiative des responsables de la société Hyproc a été accueillie avec beaucoup de satisfaction chez le public du MCO qui exige un changement radical au niveau de la direction du club.

Par ailleurs, nos sources affirment qu'une enquête sera ouverte sur la signature des nombreux

contrats du dernier Mercato estival. Si l'on croit certaines informations, les responsables d'Hyproc auraient déjà informé les dirigeants actuels de cette décision. En attendant la décision officielle de l'actionnaire majoritaire de la SSPA/MCO, il semble que Mourad Meziane aurait été sollicité pour discuter du nouveau projet des responsables du Mouloudia d'Oran.

Par ailleurs, la situation du club sportif amateur (CSA) n'a pas avancé d'un iota depuis la fin du dernier mandat olympique et suscite déjà des interrogations, ici et là. Tout le monde est dans l'expectative dans la mesure où aucune décision n'a été prise pour l'organisation de l'assemblée générale élective pour le poste du président du CSA/MCO. Ceci n'a pas empêché certains d'exploiter cette situation pour s'accaparer du pouvoir et revenir dans la gestion du club amateur pour s'ouvrir un chemin vers la SSPA. Comme quoi, au MCO, le problème et beaucoup plus profond que l'on ne pense.

Equipe Nationale

Les révélations de la FAF dans les dossiers Cherki et Akliouche

La Fédération algérienne de football n'a pas abdiqué sur les dossiers des Rayan Cherki et Maghnes Akliouche. Le suspense se poursuit quant à la venue de ces talents binationaux. Pour éclairer l'opinion publique, la FAF, par l'intermédiaire de son chargé de média, a apporté des éclaircissements sur l'avancement de la situation de ces deux joueurs qui tient en haleine le public algérien.

En effet, les noms de Maghnes Akliouche et de Rayan Cherki sont toujours dans le viseur de la FAF qui mise sur une approche subtile pour les convaincre.

Akliouche, 22 ans, brille cette saison sous les couleurs de l'AS Monaco par sa régularité dans ses performances étant donné que l'ailier s'est imposé comme un élément-clé dans l'effectif monégasque.

De son côté, Rayan Cherki, 21 ans, poursuit son ascension avec l'Olympique Lyonnais, malgré les difficultés actuelles de son club. Réputé pour sa créativité et sa technique, le jeune ailier est ré-

gulièrement cité parmi les futurs grands talents du football européen. Cette saison, il met enfin tout le monde d'accord, se montrant décisif à 12 reprises en 19 matchs. Lors du dernier Mercato, plusieurs clubs de renom, à l'image du Paris Saint-Germain, Liverpool et le Borussia Dortmund, se sont intéressés à lui. Dernièrement lors d'une intervention sur une chaîne de télévision, 'One TV', Said Fellak, chargé de communication de la FAF, a détaillé la stratégie de la Fédération algérienne pour convaincre ces deux jeunes talents binationaux.

« Le travail a été fait par le président de la FAF, Walid Sadi. Nous sommes une fédération qui ne met pas la pression aux joueurs. Nous avons présenté le projet », a-t-il expliqué. Cette démarche vise à instaurer un climat de confiance et de sérénité, en laissant aux joueurs le temps de mûrir leur décision sans contrainte. Le chargé de communication de la FAF a également confié avoir reçu des retours en-

M. Z.

JS Kabylie

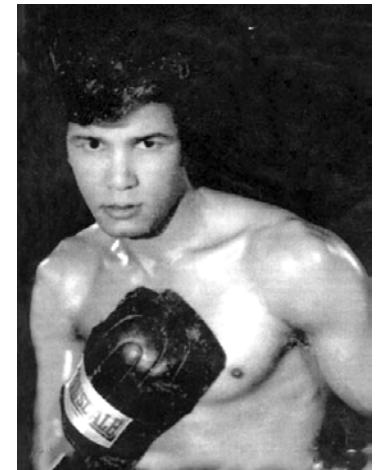
Le président du club charge Benchikha

Quelques jours après l'annonce de la démission du désormais ex-coach de la JSK, Abdellah Benchikha, la direction du club a réagi par le biais d'un communiqué pour apporter quelques précisions. Le président de la JS Kabylie, El Hadi Ould Ali, n'a pas été tendre avec son ancien entraîneur dans une communiqué où il a déploré la manière dont Abdellah Benchikha a annoncé son départ mais surtout la justification et celle-ci par «un acte isolé» d'un supporter. La direction de la JSK explique que les supporters ont le droit d'être exigeants et dénonce le fait de prendre pour bouc-émissaire. A noter que qu'Abdel-

hak Benchikha a démissionné après la victoire en coupe d'Algérie face à Guelma, alors que la JSK est actuellement leader du championnat de la Ligue 1.

« La direction de la JSK s'est vue notifier la démission de Abdellah Benchikha par un e-mail laconique, sans aucune explication, et ce, en dépit des exigences contractuelles qui le lient à la JSK. Nous en prenons acte et considérons sa démission comme effective, bien que la forme soit franchement regrettable. La JSK a toujours privilégié des voies de communication officielles et estime que l'annonce de cette démis-

L'ancien boxeur Abdelkader Ould Makhloufi n'est plus



L'ancienne gloire de la boxe algérienne dans les années 1970, Abdelkader Ould Makhloufi, est décédé ce mardi à l'âge de 80 ans, a indiqué la Fédération algérienne de boxe. Considéré comme une légende de la boxe algérienne, africaine et arabe, à l'instar de son compatriote, le défunt Louif Hamani, le natif de Boufarik a marqué par ses grosses performances sur le ring, le noble art algérien, décrochant notamment le titre de champion d'Afrique professionnel (catégorie plume), le 15 décembre 1973 à Alger, en dominant le Ghanéen Joe Teteh. Il conservera sa couronne africaine pendant quatre années (1973-1977).

En 1975, il atteint les sommets mondiaux en obtenant le titre de vice-champion du monde sous l'égide du prestigieux World Boxing Council (WBC) après son combat perdu face au champion du monde le Japonais Shibata.

Après une longue et riche carrière de boxeur entamée à 16 ans au Boxing club de Mitidja, Abdelkader Ould Makhloufi, a embrassé la carrière d'entraîneur en dirigeant la sélection nationale de boxe durant plusieurs années (1979-1983) avec à la clé plusieurs titres et médailles décrochés lors de différentes compétitions arabes et africaines.

"C'est avec une immense peine que le président de la Fédération algérienne de boxe, Abdelkader Abbas, a appris la malheureuse nouvelle du décès de l'ancienne gloire de la boxe nationale Abdelkader Ould Makhloufi", indique l'instance fédérale dans un communiqué.

M. Abdelkader Abbas adresse au nom des membres du bureau fédéral, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt. Que Dieu Le-Tout-Puissant puisse accueillir le défunt en son vaste paradis et que son âme puisse reposer en paix. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".

La vie des clubs

JS Kabylie : Ouattara libéré

La direction de la JSK vient de résilier le contrat du Burkinabé Djibril Ouattara. Cette information a été confirmée par le président du club, El Hadi Ould Ali, dans un communiqué. Ouattara est le premier joueur libéré par la JSK. Pour la succession d'Abdelhak Bench-

ika, Patrice Carteron, l'actuel entraîneur du club iranien, Sepahan Isphahan, a refusé l'offre de la JSK. L'ancien driver du TP Mazembe, Al Ahly du Caire et du Zamalek SC a décliné l'offre étant donné qu'il est lié par un contrat avec la formation iranienne, a-t-on appris.

CA Batna : Rachid Bouaratta de retour

Du nouveau au Chabab de Batna. Rachid Bouaratta est de retour au sein du club des Aurès pour succéder au désormais ex-coach Lamine Zemmouri qui a démissionné de son poste après l'élimination du CAB en

coupe d'Algérie face au CRT. Dans l'entourage du club, on estime que Rachid Bouaratta est l'homme de la situation pour mettre en place un projet sportif qui permettra au Chabab de sortir de l'anonymat.

JS El Biar : Ali Cherif et Aït Mouloud, les deux premières recrues

Le Mercato hivernal a débuté à la JS El Biar qui a enregistré ses deux premières nouvelles recrues. Il s'agit de l'attaquant Sid Ali Cherif, l'ex-

joueur d RC Kouba, et Ryan Aït Mouloud (ex-Olympique Akbou). Les deux joueurs ont déjà entamé les entraînements avec leur nouvelle équipe.

MB Rouissat : Amine Ghimouz démissionne

Amine Ghimouz a démissionné de son poste d'entraîneur du MB Rouissat, leader de la Ligue 2 (groupe Centre-Est). Selon notre source,

M. Z.

Coupe d'Algérie

Elimination prématurée de tous les clubs de Chlef

Les trois clubs de Chlef engagés dans les 32es de finale de la coupe d'Algérie, à savoir l'ASO Chlef, l'ORB Oued Fodda et le CRB Sendjas, ont tous échoué à passer au tour suivant, rejoignant les autres formations de la wilaya éliminées dès les tours régionaux de l'épreuve. Selon les meilleurs footballistes à Chlef,

il faudra remonter dans le temps pour trouver trace d'un tel échec des clubs locaux dans la coupe d'Algérie qui se poursuivra désormais sans aucun représentant de la wilaya au titre de l'actuelle édition. L'ASO Chlef, revenue en force lors des précédentes journées du championnat de Ligue 1, parvenant à se hisser en haut du tableau, a été éliminée par l'IRB El Kerma, pensionnaire de l'Inter-régions (Groupe Ouest), au sta-

de Ahmed-Zabana d'Oran. Une élimination qui a plongé les nombreux supporters de ce club, détenteur de deux trophées en coupe d'Algérie (2005 et 2023), dans la déception après avoir nourri de grosses ambitions sur cette compétition, dans l'espoir de reproduire le scénario de l'avant-dernière saison.

De son côté, l'ORB Oued Fodda (Inter-régions) a quitté l'épreuve suite à sa défaite face à la JS Hai Djebel (1-0), pensionnaire du même championnat (Groupe Centre-Ouest) dans un match joué à Alger. Le même sort a été réservé au dernier représentant de Chlef, le CRB Sendjas, qui évolue en Régional 2, et qui, sans surprise, a été éliminé à domicile par le Paradou AC, actuel dauphin du championnat de Ligue 1.

COMMUNICATION

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TIARET
NIF : 099814019012035

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° /2024

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des entreprises, que la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales pour LES TRAVAUX Portant :

OPERATION : VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES 2EME TRANCHE

PROJET : REALISATION DES TRAVAUX DES VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES

COMMUNE DE OUED LILI :

SITE: AXE RELIANT RN 90 AU CEM CHAHID HALLOUZ ADDA A TORICH
LOT : VOIRIE + AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC.

Les soumissionnaires sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme de l'Architecture et de la construction « sise à la cité Mohamed djahlane Tiaret ».

Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes (Dossier De Candidature, offre technique - offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges.

1- ELIGIBILITE DES SOUMISSIONNAIRES

Capacités Professionnelles : Attestation de qualification et classification Professionnelle en cours de validité dans le domaine des Travaux Publics (Activité Principale), Catégorie 03 ou plus ayant le Code d'Eclairage Public : 347-4272.

- copie du registre de Commerce Electronique.

2/Capacités Techniques : Ayant réalisé au moins Un (01) Projet ou plus de la même nature, justifiée par une Attestation de Bonne Exécution visée par le Service contractant.

3/Capacités Financières :

Ayant Réalisé Une Moyenne d'un Chiffre d'Affaire Des Trois Dernières Années Egal ou Supérieur à CINQ Millions de Dinars : 5 000 000,00 DA, Justifié par les bilans financiers des trois dernières années visées par les services des impôts en précisant le chiffre d'affaire de chaque année ou C20.

4-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

Déclaration de candidature, renseignée, datée, visée et signée

Déclaration de probité, renseignée, datée, visée et signée

Copie du registre de commerce électronique de l'entreprise

Copie du statut réglementaire de l'entreprise pour les personnes morales

-Copie du numéro d'identification fiscale (NIF)

Copie de l'Attestation de qualification et classification Professionnelle en cours de validité

Copie des attestations de bonnes exécutions visées par les Services contractants

- Copie des bilans financiers des trois dernières années visées par les services des impôts en précisant le Chiffre d'affaire de chaque année Ou C20

La liste de l'encadrement technique (visée et signée) devra être déclarée nominativement avec la mise à jour CNAS En cours de validité Et Appuyées par les diplômes + Attestation D'Affiliation de moins de trois mois de la CNAS.

-Liste des moyens matériels (visée et signée) approuvés par des cartes grise pour le matériel roulant avec Attestation D'Assurance en cours de validité Et un PV d'huisser ou expert de moins d'une année pour le matériel non roulant à partir de la date d'Ouverture

-Casier judiciaire du signataire N°03 dument habilité (de moins de trois mois).

-Une copie des Mises à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH), en cours de validité.

-Une copie de l'extrait de rôle datant de moins de trois mois apuré ou échéancier de paiement.

-Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année considérée. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

5-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Une déclaration à souscrire renseignée, datée, visée et signée.

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif Des charges) et tout autre Document exigé en application des Dispositions de l'article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service Public ;

- Planning des travaux paraphé et signé (3x8).

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

6-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission renseignée, datée, visée et signée.

- Le bordereau des prix unitaires renseignée, datée, visée et signée.

- Le détail quantitatif et estimatif renseignée, datée, visée et signée.
* Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions modèles, termes, Spécifications figurant au dossier d'appel d'offres.

* En cas de doute sur un tel document, le contractant peut saisir officiellement les services concernés.

- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés Uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours À compter de la date de sa saisine.

L'offre doit être déposée à l'adresse suivante :

Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction cite Mohamed djahlane Tiaret l'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° /2024

PROJET : REALISATION DES TRAVAUX DES VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES

COMMUNE DE OUED LILI :

SITE: AXE RELIANT RN 90 AU CEM CHAHID HALLOUZ ADDA A TORICH
LOT : VOIRIE + AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC.

«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La période de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois cent (100) jours

La durée de préparation des offres est fixe à 10 jours à compter de la première parution de l'avis L'appel d'offre sur le BOMOP et au moins dans deux quotidiens nationaux en deux langues

La date de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'heure limite est au plus tard à 13 h00

Toutefois, le service contractant a toute latitude pour proroger le délai de dépôt des offres et informe Les soumissionnaires par tous moyens écrits.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le même jour à 13 h00 au niveau de siège de la DUAC de Tiaret.

Si le dernier jour de la préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera proroger jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure. les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF- DREW = 424024000048285

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES

N° 113 /2024

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, Lance Un Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour:

OPERATION : ETUDE, REHABILITATION ET EXTENSION D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE (PSYCHIATRIE)

PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REHABILITATION ET EXTENSION D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE (PSYCHIATRIE) A YELLEL

1- Le dossier de candidature contient :

. Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu'il :

N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions les articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les Bureaux d'études de droit algérien.
- inscrit au tableau de l'ordre des architectes en relation avec l'objet du marché.
- Ca effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien(attestation de dépôt des comptes sociaux);
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les bureaux d'étude de droit algérien.
- . Une déclaration de probité
- . Les statuts pour les sociétés
- . Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude
- . Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

A/ Capacités professionnelles:	<ul style="list-style-type: none"> 1- les bureaux d'études inscrits au tableau de l'ordre des architectes : <ul style="list-style-type: none"> - (Agrément année en cours validé - Un protocole d'accord en cas de groupement (Le groupement momentané d'architectes agréés est composé exclusivement 02 architectes inscrits au tableau national de l'Ordre des architectes. - ou en société civile professionnelle d'architectes agréés, et doivent intervenir sous forme de groupement solidaire - Un statut en cas de Société (SCP) 2- Pour les bureaux d'études publics, justifier : <ul style="list-style-type: none"> o Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création; o Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

B/ Capacités techniques:	<p>Référence professionnelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bureaux d'étude Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet Catégorie B et plus ou deux (02) projets classes à la catégorie A et plus justifiés par des attestations de bonne exécution signé par responsable des services contractants. *- Les maîtres d'œuvre publics *- Les maîtres d'ouvrages privés auprès des maîtres d'œuvre publics au profit des architectes sous-traitants, auxquelles doivent être jointes obligatoirement les attestations délivrées par les DUAC, confirmant l'existence du permis de construire de l'opération concernée, ou le dépôt de permis de construire auprès des autorités compétentes.
	<p>C/ Capacités financières:</p> <ul style="list-style-type: none"> - C/ Capacités financières: - les bureaux d'étude, groupement bureau d'étude et société civile professionnelle (SCP) Ayan moyen de chiffre d'affaire des 03 meilleurs chiffre d'affaires des Quatre dernières années (2020 – 2021 – 2022-2023): supérieur ou égale à 1 000 000 DA. - Les montants doivent justifiés par les copies des bilans comptables visée par les services concernées (service des impôts et comptable agréé).

2-Le dossier de Technique contient :

- une déclaration à souscrire
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Fiche Technique Justificatif
- Moyen humains
- Moyen matériel
- Délais d'étude Et Suivi du projet avec un planning.
- P.V de visite du site
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».

3 . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission signée datée et cachetée ;
- le montant d'étude et de suivi (Voir l'annexe) signée datée et cachetée
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) signée datée et cachetée

4-VALIDITE DES OFFRES : La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 15 JOURS. Conformément aux dispositions de l'article 98 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics

DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De) huit heure (08.00h) du matin à dix heure (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publics aux présences des soumissionnaires à dix heure (10.00 h) du matin au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE "SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUEDA-WRELIZANE"LES SOUMMISIONAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.

La limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à dix heures (10.00 h) du matin

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA DE YOUB
COMMUNE DE YOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° 12 /2024

Le Président de l'assemblée populaire Communale de Youb lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser les travaux :

- ALIMENTATION CANTINES SCOLAIRE (FOURNITURES D'ALIMENTATION CANTINES SCOLAIRE)

- LOT 01: FRUITS ET LEGUMES
- LOT 02: ALIMENTATION GENERALE
- LOT 03: VIANDES
- LOT 04 : PAIN AMELIORE

Les fournisseurs intéressés par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges au niveau du Secrétariat de l'APC; contre le paiement de la somme de 7000,00 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces fiscales et administratives ci-après:

DOSSIER DE CONCIDATURE (Enveloppe N° 01)

- 1-Déclaration de candidature .
- 2-Déclaration de probité .
- 3-Une copie du statut + attestation de dépôt décompte sociaux
- 4-Casier judiciaire du gérant en cours de validité
- 5-Extrait de rôle apuré en cours de validité
- 6 - Une Attestation de mise à jour –CASNOS – en cours de validité
- 7 - Capacités professionnelles : Une copie du registre du commerce ré immatriculé
- 8 - Une copie légalisée de la carte fiscale (NIF)
- 9- Capacités financiers justifié par les bilans et les référence bancaires
- 10- Capacités technique :moyen humains et matériels et référence professionnelles conformément au cahier des charges .

OFFRE TECHNIQUE (Enveloppe N° 02)

- 1-Déclaration à soucrire
- 2-Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3-mémoire technique justificative

OFFRE FINANCIER (Enveloppe N° 03)

- 1-lettre de soumission
- 2-Devis quantitatif et estimatif
- 3-bordereau des prix unitaire

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière . Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre Financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la Mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture Des plis et d'évaluation des offres - n°de l'appel d'offres et L'objet de l'appel d'offres et adresser à Monsieur le Président de l'APC DE Youb (SAIDA). La date de préparation des offres est fixée le (10) jours et commence à courir à partir de la 1ère parution de l'avis de publication Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant entre 08 h et midi. L'offre sera déposée par pli porté auprès du secrétariat de président de l'APC. L'ouverture des plis aura lieu le même jour correspond à la date de dépôt des offres à 14 h au siège de l'APC.Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture , et resteront engagées par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Youb le ;
**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
POPULAIRE COMMUNALE**

ANEPE N° 2531000190 Le Quotidien d'Oran 08/01/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME
ET DE LA VILLE WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N°/DEP/2024
N°/SMP/DEP/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

dont le NIF. N° (424024000048285)

- Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 145/2024 Au Journaux (El-Roh Riadia en langue arabe en date du 02/12/2024 et (Le Quotidien D'Oran en langue Français en date du 02/12/2024) Concernant le projet :
- Opération :** Etude, Suivi et Réalisation d'un Collège Type « 6 » Au Niveau Du Site des 553 Logements à l'entrée Ouest du centre de Oued R'Hiou Hay El Wiam, Commune De Oued R'Hiou, Wilaya de Relizane (Cite D'habitats Intégrées Programme 2024).
- Projet :** Réalisation d'un Collège Type « 6 » Au Niveau Du Site des 553 Logements à l'entrée Ouest du centre de Oued R'Hiou Hay El Wiam, Commune De Oued R'Hiou, Wilaya de Relizane (Cite D'habitats Intégrées Programme 2024).
- Lot 02: Auditorium**
- Lot 03: Terrain de Sport**
- Lot 04: Logement de fonction type (02F3-02F4 -01F5)**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 17/12/2024 est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants -

N° du lot	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT CORRIGÉ	Délai	OBS
02	infructueux	/	/	/	Autorisation d'engagement Insuffisante
03	ZOUBIR ABDELKADER NIF: 198048290004333	8.613.220,00 DA	8.613.220,00 DA	02 Mois	Retenu
04	infructueux	/	/	/	Autorisation d'engagement Insuffisante

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis 02dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, Conformément aux dispositions de l'articles 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

ANEPE N° 2531000029 Le Quotidien d'Oran 08/01/2025

LOCAUX

■ A louer local 340 m², commercial, à Oran Gambetta – Tél : 0661.20.66.32

EMPLOIS
■ Vends local de 44 m², rue Soufi Zoubida, Boulanger, équipée d'une cuisine, gaz, wc, climatiseur, eau et vitrine mischler – Tél : 0771.66.49.86

PENSÉE
■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7 Tél 0556.31.08.90

PENSÉE
■ Oran : vds F3 /bd des Lions, luxe, sup 83 m², libre de suite. Prix après visite, 3 faç, T él : 0554.96.24.41

APPARTEMENTS

■ Vente des apparts F2-F3-F4 et F5 à Gambetta- Belgaïd – Bir el djir – Maraval – cuisines équipées, chauffage central, box pour voit. Tel : 0772.43.37.38 – 0660.88.46.15- 0560.07.67.88

■ Oran : vds F3 /bd des Lions, luxe, sup 83 m², libre de suite. Prix après visite, 3 faç, T él : 0554.96.24.41

VILLAS
■ Loue villa à Courbet et voisin Peugeot automobiles pour sté 1^{er} et 2^e étages ,10 chambres, avec clima et chauffage, jardin et en cas de besoin dépôt de 700 m² rdc sera loué avec la villa – Tél : 0661.77.10.03- ou 0555.82.89.92

RECRUTE H/F

- Responsable de Ressources Humaines et Paie

- Diplômé dans le domaine
- Maîtrise des logiciels « Paie et RH »
- Maîtrise de la langue arabe et française
- Résident à Oran
- Expérience dans le domaine minimum 05 ans
- Dégagé Service militaire
- Maîtrise de processus de certification ISO 9001

Envoyez CV au : recrute@cv@gmail.com

Don de sang Algérie

Donner son sang, c'est sauver une vie



التبرع بالدم الجزائري

أنقذ حياة ب قطرة دم

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE TLEMCEN

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF DU MAITRE D'OUVRAGE : 413 024 000 013031

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de TLEMCEN sis à cité les DAHLIA EL KIFFANE informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert Exigence de capacité minimales lancé aux journaux (الجرار (البليدة) en date du 20/07/2023 et (Le Quotidien d'Oran) en date du 23/07/2023, et suite à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 03/08/2023 et à la réunion de la commission d'évaluation des offres qui s'est tenue en date du 16/12/2024, dans le cadre du projet :Réalisation d'un collège type B6 à MAGHNIA (OKBA IBN NAFAA)- TLEMCEN, il a été proposé l'attribution provisoire comme suit :

LOT : Achèvement du Blocs 05 Logements et Mur de Clôture.

L'ENTREPRISE	NIF	Montant de Soumission DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	Note	Délai	Observation
BENCHAO ABDELKADER	180130800061148	7 657 260.90	/	51.00	04 mois	Offre la moins disante et pré qualifiée techniquement

N.B:

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les Dix (10) jours qui suivent la première parution du présent Avis dans la presse nationale auprès de la commission des marchés de la Wilaya de TLEMCEN.

ANEPE N° 2531000012 Le Quotidien d'Oran 08/01/2025

•2

11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00

13.50 Ça commence aujourd'hui

16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

18.00 Tout le monde a son mot à dire

18.35 N'oubliez pas les paroles

19.55 Journal Météo climat

20.00 Journal 20h00

20.50 Journal Météo climat



21.05 Neige

Téléfilm policier - France - 2022
Avec Frédéric Diefenthal, Louis Bernard, Etienne Diallo, Camille Durand
Dans les Alpes, au cœur de l'hiver. Deux riches notables sont retrouvés assassinés dans la région, dans des conditions similaires. Le capitaine de police Thomas Delhaye, atteint de problèmes auditifs, est chargé du dossier. L'affaire lui rappelle celle liée à Hugo Czarlewski, un tueur psychopathe charismatique qui sévissait il y a sept ans en Savoie.

21.05 Des racines et des ailes



Présenté par Carole Gaessler

Entre gorges spectaculaires et vallées ardéchoises, Patricia Demangeon finalise douze années de restauration solitaire de la forteresse de Hautségur, qu'elle transforme en chambres d'hôtes. Le chef Florian Descours valorise le terroir local dans un restaurant éphémère, pendant que les viticulteurs Laure et Dimitri Colombo développent leur domaine écologique en installant des nids artificiels avec l'agronome Brice Lemaire.

21.00 Pascal Obispo : 30 ans de succès



Le 20 janvier 2024, Pascal Obispo a enflammé la scène du Forest National à Bruxelles, lors de la tournée célébrant ses trente années de carrière. Ce spectacle promet des versions inédites de ses morceaux emblématiques. En plus de revisiter ses succès, Pascal Obispo dévoile les titres de son dernier album "Le beau qui pleut". Il est accompagné de douze musiciens et le tout est orchestré par les directeurs artistiques Max Pinto et Fred Nardin.

arte

10.44 Potobot

11.08 Idéfix et les Irréductibles

11.54 Les as de la jungle à la rescousse

13.50 C'est toujours pas sorcier

14.11 Angelo la débrouille

15.48 Alex Player

16.01 Molusco

17.58 Oscar & Malika toujours en retard

19.09 Potobot

19.53 Sortilèges à l'Opéra

20.30 T'es au top

20.45 Okoo-koo

c8

10.00 Le Mag de la santé

11.00 Vivre loin du monde

11.55 Sur le front

12.49 Imprévus

13.00 SOS Afrique sauvage

13.35 Le Mag de la santé

14.40 SOS Afrique sauvage

15.05 Imprévus

17.25 C dans l'air l'invité

17.40 C dans l'air

18.55 C à vous

20.00 Vu

20.05 C à vous la suite

21.05 La grande librairie

22.35 C ce soir

10.55 Tchéquie : Si les animaux m'étaient contés

11.50 Les îles de la dernière chance : une action de sauvetage aux Pays-Bas

13.00 A venture ferroviaire dans les Carpates

13.35 Certains l'aiment chaud

15.50 Australie, l'odyssée sauvage

17.20 Invitation au voyage

18.50 Voyage en cuisine

19.30 Le dessous des images

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.50 Samuel

21.00 La fracture

09.14 Télé-achat

09.32 L'éphéméride

09.36 Chez Jordan De Luxe

10.41 Inspecteur Barnaby

12.36 William à midi : première partie

13.39 William à midi

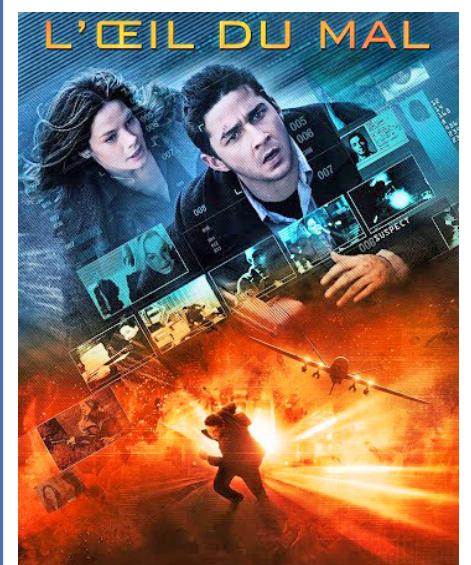
14.12 Inspecteur Barnaby

17.54 Pascale, Eric, Yann et les autres

18.49 La tribu de Baba

19.52 Touche pas à mon poste

22.57 A l'écoute des soins palliatifs



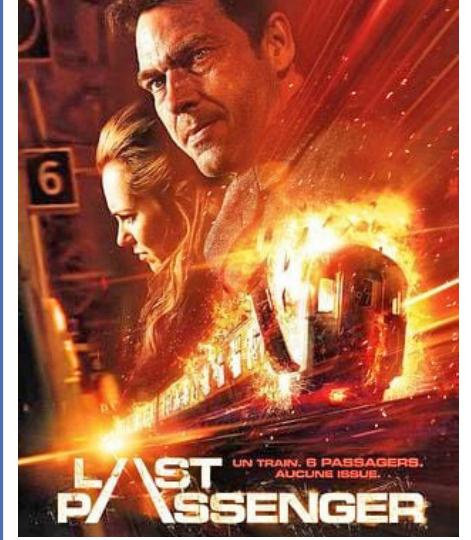
RTL9 20.55

L'ŒIL DU MAL

Thriller - Etats-Unis - Allemagne - 2008
Avec Shia LaBeouf, Michelle Monaghan, Rosario Dawson, Michael Chiklis
Jerry et Rachel ne se connaissent pas mais un cauchemar leur a donné rendez-vous. Parce que quelqu'un l'a fait passer pour un terroriste et qu'il est désormais recherché par toutes les polices, Jerry n'a pas d'autres choix que d'obéir à la mystérieuse voix qui contrôle chacun de ses faits et gestes. Rachel est elle aussi obligée d'obéir, sinon ce sera son fils, Sam, qui le paiera de sa vie.

CINE +
FRISSEON 20.50

LAST PASSENGER



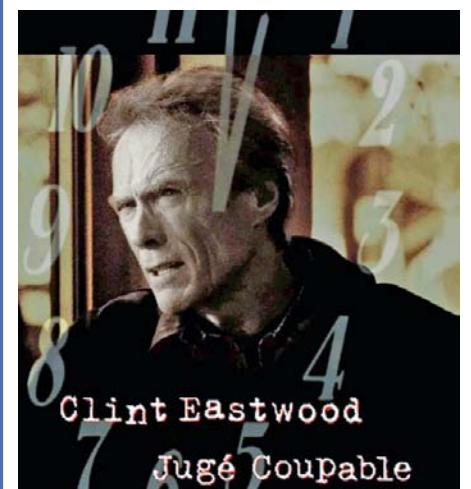
LAST PASSENGER UN TRAIN, 8 PASSAGERS. AUCUNE ISSUE.

THRILLER - Royaume-Uni - 2013

Avec Dougray Scott, Kara Tointon, Iddo Goldberg, David Schofield
Après une journée de travail épisante à Londres, Lewis Shaler, médecin et père célibataire, prend le train avec son fils, Max, pour rentrer chez lui, en banlieue. À bord, fatigué, il fait un léger somme, laissant Max sous la bonne garde d'une jeune femme avec laquelle il a sympathisé dans le wagon. Quand il se réveille, il voit que la plupart des passagers sont descendus et, surtout, que le train ne s'arrête pas dans les gares comme il devrait le faire.

CANAL+ GRANDECRAN 21.04

JUGÉ COUPABLE



Film policier - Etats-Unis - 1999

Avec Clint Eastwood, Denis Leary, Isaiah Washington, Frances Fisher
Cabochard, amateur de femmes et de boissons fortes, Steve Everett, grand reporter qui avoue son penchant immoderé pour les sujets choquants, finit par se faire licencier du New York Time. Il échoue sur la côte Ouest à l'Oakland Tribune.

TF1

11.00 Les Feux de l'amour

11.50 Les douze coups de midi

13.00 JT 13h

13.50 Plus belle la vie, encore plus belle

14.20 Un Noël pour deux : retour à la maison

15.50 Un Noël pour deux : coup de foudre en ville

17.30 Star Academy, la quotidienne

18.30 Ici tout commence

19.10 Demain nous appartient

20.00 JT 20h

21.00 C'est Canteloup

21.10 Elsbeth



Série policière - Etats-Unis - 2024

Saison 1 - Episode 1/10

- Bienvenue à New York

Avec Carrie Preston, Carra Patterson, Wendell Pierce, Danny Mastrogiovio Elsbeth Tascioni, avocate brillante mais non conventionnelle, utilise son point de vue singulier pour coincer les plus dangereux criminels aux côtés de la police de New York. Après avoir quitté sa brillante carrière d'avocate à Chicago pour assumer un nouveau rôle d'enquêtrice à New York, Elsbeth se retrouve aux prises avec le capitaine C.W. Wagner, le grand patron de la police de New York.

M6

09.45 Ça peut vous arriver

11.30 Ça peut vous arriver chez vous

12.40 Météo

12.45 Le 12.45

13.40 Un jour, un doc

18.35 La meilleure boulangerie de France

19.40 Météo

19.45 Le 19.45

20.35 Scènes de ménages



Présenté par Julien Courbet

Chaque année en France, des milliers de disparitions et de crimes restent sans explication. Afin d'apporter des éléments de réponse aux familles touchées par ces drames, Julien Courbet revient sur des affaires non résolues, entouré d'enquêteurs, de procureurs et d'avocats, dans l'espoir que des témoins qui pourraient apporter de nouveaux éléments se manifestent, par mail ou par téléphone.

CANAL+

21.09 Le monde magique de Jérôme Commandeur



Saison 1 - Episode 7/8

Entouré d'une foule de comédiens, humoristes, acteurs, ou chanteurs, Jérôme Commandeur donne naissance à son monde magique. Un univers dédié à l'humour dans lequel le comique donne libre cours à son imagination pour multiplier les parodies d'émissions télé, de magazines, de journaux télévisés ou encore de séries cultes qui ont marqué le paysage audiovisuel français ces quarante dernières années.

PLANÈTE +

10.42 Faites entrer l'accusé



12.01 Ramsès le Grand

13.32 Navires de légende

15.22 L'Europe des merveilles

17.18 Jules

19.22 American Pickers, la brocante made in USA

20.55 Louis XIV et ses espions

22.48 Il était une fois Walt Disney

TFX

10.50 Gossip Girl

11.40 Clap !

12.05 Les frères Scott

16.15 Quatre mariages pour une lune de miel

19.00 Star Academy, la quotidienne

20.05 Plus belle la vie, encore plus belle

21.05 Incroyables mariages gitans

21.05 The hit W9

12.45 Météo

12.50 NCIS

16.40 Un dîner presque parfait

19.50 Lucifer

14.05 Les secrets du paranormal

18.00 Une saison au zoo

21.10 Sniper : Rogue Mission

23.00 Hitman

11.40 Le hit W9

12.45 Météo

12.50 NCIS

16.40 Un dîner presque parfait

19.50 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ?

21.05 Météo

21.10 Coyote Girls

23.00 Bouge !

W9



11.40 Le hit W9

12.45 Météo

12.50 NCIS

16.40 Un dîner presque parfait

19.50 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ?

21.05 Météo

21.10 Coyote Girls

23.00 Bouge !

Bélier 21-03 au 20-04

Sortez de votre bulle et vous prendrez conscience que les gens qui vous aiment ont besoin d'avoir de vos nouvelles.

Taureau 21-04 au 21-05
Faites une cure de vitamines pour vous maintenir en bonne forme.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Vous ne pouvez pas espérer que tout s'arrange par miracle. Vous devez passer à l'action !

Cancer 22-06 au 22-07
Célibataire, vous pourriez faire une rencontre qui vous amènera à changer vos projets. Foncez tout en restant prudent.

Lion 23-07 au 23-08
On se demande bien pourquoi mais votre moral est en baisse. Ne laissez pas un petit coup de blues vous empêcher de profiter d'une belle journée ?!

Vierge 24-08 au 23-09
Prenez conscience de votre charme même si vous ne cherchez pas à séduire, il peut faciliter les relations.

Balance 24-09 au 23-10
Vous prendrez une décision judicieuse à propos d'un important problème familial. Ensuite, vous jouirez d'un bonheur serein.

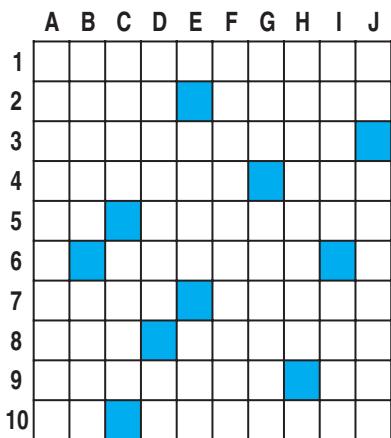
Scorpion 24-10 au 22-11
Dans le cadre de votre travail votre persévérance vous permettra de franchir un cap, le problème actuel est transitoire.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Votre tonus sera en hausse et votre moral remontera en flèche. La sérénité est au rendez-vous.

Capricorne 22-12 au 20-01
Faites preuve de plus de tolérance envers vos proches, au lieu de les juger durement. Personne n'est parfait.

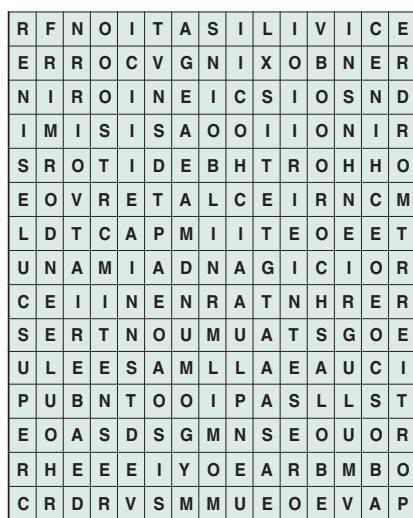
Verseau 21-01 au 18-02
Même si vous n'êtes pas en grande forme votre moral remonte, ce n'est pas le moment de vous laisser aller.

Poissons 19-02 au 20-03
Vous avez raison d'écouter les conseils de votre entourage, mais prenez vos propres décisions. Journée porteuse d'espérance.



Horizontalement:

1. Bariolage.
2. Sale à manger.
- Ca ne fait rien et... vice versa.
3. Imperméable.
4. Restent sans exemple.
- Trouble de la voie.
5. Lettres à lettres.
- Observées.
6. Elle s'est fait payer pour sa peine.
7. Classe. Nourrice sèche.
8. Raison de la colère de Dracula. Celui-là, Isis l'adorait et il la dorait.
9. Cesse d'être naïf (se). Symbole de métal.
10. Préposition. Arme de trait.

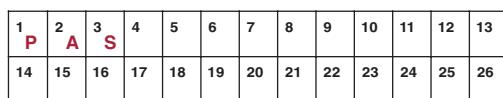


AVIS – BANCO – BENEDICTION – BOSCO – BOXING – CHANSONNIER – CHOC – CHOIX – CIVILISATION – CREPUSCLE – DAIM – DEDOMMAGER – ECHINE – ECLATER – ECLORE – ENDORMIR – FROID – HOULE – IMPACT – LESINER – LESION – MANTE – MESSAGER – MITE – MORDRE – OASIS – OBUS – PAVE – PORTIER – RESOLUTION – RESTAURATION – ROSEE – ROTI – ROULEAU – SCIE – SITE – SYMPATHIE – TAIRE – TOME – VIGILANCE – VOIR.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

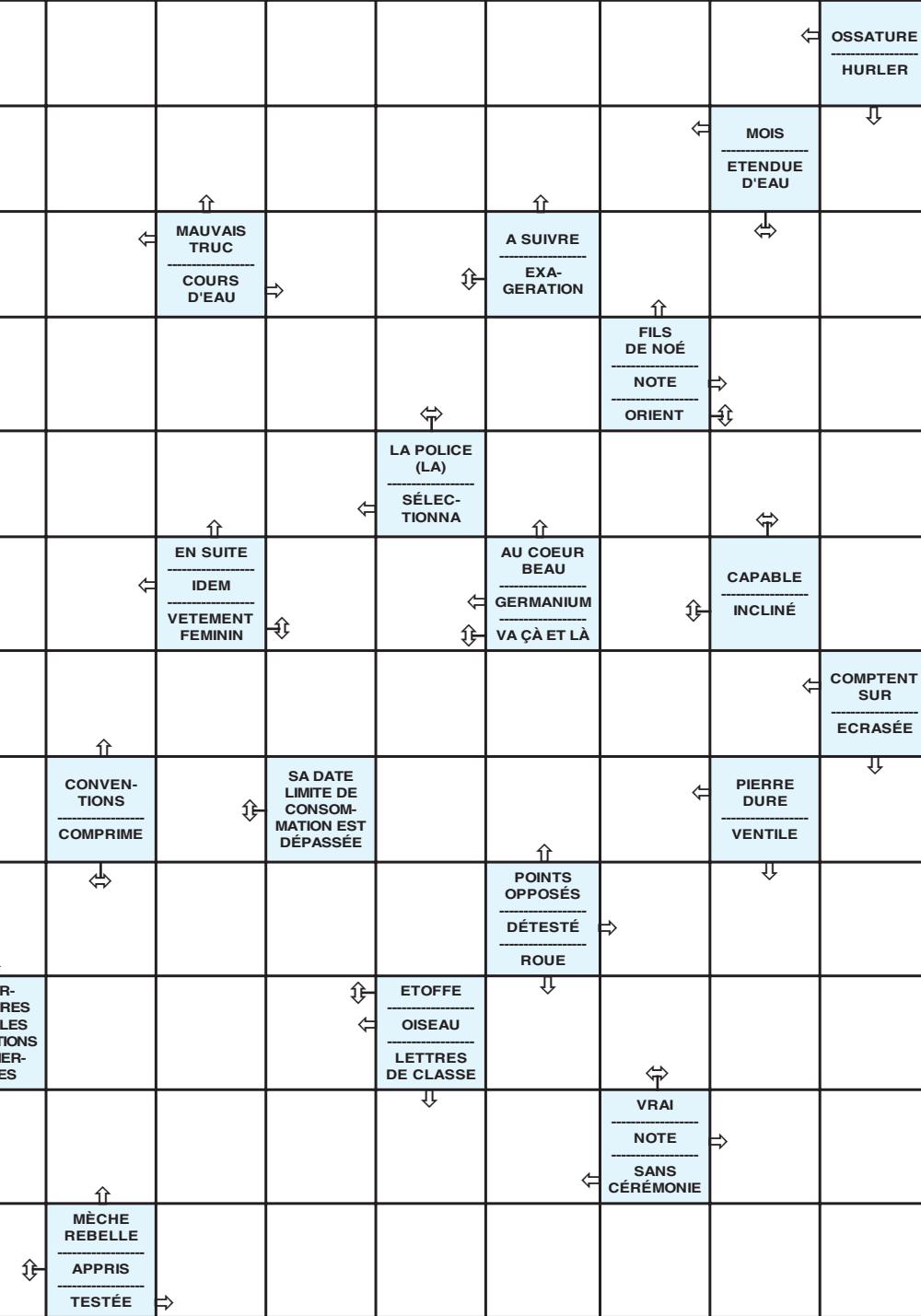
- Mon 1er est un crack.
- C'est bœuf pour mon tout.
- Mon 3e cite.

Mon tout a la tête dans les étoiles.

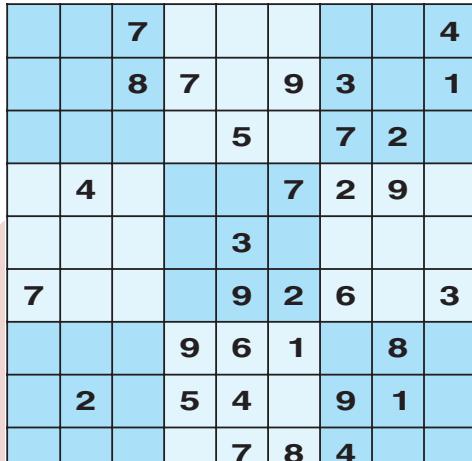


Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 9165



SUDOKU N° 9165



CODES N° 9165



10 ERREREURS



LES SOLUTIONS

FLECHES N° 9164

M	I	N	U	S	C	U	L	E	R
A	R	S	A	S	I	R	R	E	I
G	A	L	E	T	T	E	A	G	E
O	K	R	I	C	A	N	R	A	S
U	O	S	O	N	R	O	P	O	I
I	N	D	E	F	I	I	D	E	S
L	U	I	A	N	E	T	O	A	C
E	A	U	T	I	S	S	X	A	H
U	S	U	E	R	O	S	E	A	E
S	U	E	S	E	M	U	S	T	E
E	T	S	A	S	I	L	X	S	X

CROISÉS N° 9164

M O R E I L L E S R

R A N G E E S R E

T T U E C H U S

H A R A S R A I S

O P E N P O I S E

D I R E I C S N

O C A E C S E T

X A A C H E V A I

E L A G U E P U E

S E X I S T E X S

FOUILLES N° 9164:
PAQUEBOT (Pas - Queue - Beau)

SUDOKU N° 9164

5	4	6	2	9	7	1	8	3
3	2	7	6	1	8	9	4	5
9	8	1	5	4	3	2	7	6
6	7	9	3	8	2	4	5	1
1	3	4	9	7	5	6	2	8
8	5	2	1	6	4	7	3	9
7	6	3	4	5	9	8	1	2
4	9	5	8	2	1	3	6	7
2	1	8	7	3	6	5	9	4

CODÉS N° 9164

1	N	2	T	3	O	4	E	5	I	6	R
7	S	A	L	0	1	10	12	11	12	10	C
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24

FOUILLES N° 9164:
PAQUEBOT (Pas - Queue - Beau)

Premier décès humain lié à la grippe aviaire aux Etats-Unis



Un premier décès humain lié à la grippe aviaire a été recensé aux Etats-Unis, ont annoncé lundi les autorités sanitaires de l'Etat de Louisiane, précisant qu'il s'agissait d'un patient âgé qui souffrait d'autres pathologies.

Ce malade, âgé de plus de 65 ans, était le premier cas grave de contamination humaine au virus H5N1 détecté aux Etats-Unis. Il était hospitalisé pour une affection respiratoire et était en «état critique», avaient rapporté les autorités sanitaires en décembre, en moment de la médiation de son hospitalisation.

Il avait «contracté le virus H5N1 après avoir été exposé à des oiseaux de basse-cour et des oiseaux sauvages», a rappelé lundi le ministère de la Santé de Louisiane (LDH). «La vaste enquête de santé publique menée par la LDH n'a pas permis d'identifier d'autres cas de H5N1 ni de prouver de transmission de personne à personne. Ce patient reste le seul cas humain de H5N1 en Louisiane», poursuit-il sur son site. Pour ces raisons, le risque global présenté par la grippe aviaire pour la santé publique reste «faible», estime-t-il. «Les personnes qui travaillent avec des oiseaux, des volailles ou des vaches, ou qui sont exposées à ces animaux dans le cadre de leurs loisirs, courrent un risque plus élevé», est-il précisé.

La Malaisie et Singapour créent une zone économique spéciale pour stimuler l'investissement

La Malaisie et Singapour ont annoncé mardi la création d'une zone économique spéciale à leur frontière commune afin de stimuler les investissements et la circulation des personnes et des marchandises. Cette zone économique spéciale, ouverte dans l'Etat de Johor, au sud de la Malaisie, et reliée par une route à Singapour, sera installée sur l'une des zones frontalières terrestres les plus fréquentées au monde, avec une moyenne de plus de 300.000 personnes qui la traversent quotidiennement. «Il s'agit d'un projet important qui s'appuiera sur les atouts complémentaires de Singapour et de Johor, afin que nous puissions tous deux être plus compétitifs (...) et attirer conjointement davantage d'investissements sur nos côtes», a déclaré le Premier ministre de Singapour, Lawrence Wong, lors d'une conférence de presse, en compagnie de son homologue malaisien Anwar Ibrahim. Les mouvements aux frontières seront facilités grâce à des voies d'immigration automatisées et au dédouanement sans papiers des marchandises, a indiqué le ministère malaisien de l'Economie.

L'ambition est d'attirer 50 projets dans la zone économique au cours des cinq premières années de sa création, ce qui entraînerait la création de 20.000 emplois qualifiés, a déclaré le ministre malaisien de l'Economie, Rafizi Ramli.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Jean-Marie Le Pen est mort

Jean-Marie Le Pen, figure de l'extrême droite française et finaliste de la présidentielle de 2002, est mort mardi à l'âge de 96 ans en région parisienne, dans un établissement où il avait été admis il y a plusieurs semaines.

Jean-Marie Le Pen, entouré des siens, a été rappelé à Dieu ce mardi à 12H00 (11H00 GMT), a annoncé sa famille dans un communiqué transmis à l'AFP. Le fondateur du Front national, devenu Rassemblement national, s'était peu à peu retiré de la vie politique à partir de 2011, lorsque sa fille Marine Le Pen avait repris la présidence du parti. Tribun hors-pair, provocateur sulfureux obsédé par l'immigration et les juifs, patriarche contrarié par les siens, Jean-Marie Le Pen a sorti l'extrême droite française de sa marginalité.

Le plus emblématique de ses succès restera inachevé. Le 21 avril 2002, à 73 ans et pour sa quatrième candidature à l'Elysée, il crée la surprise en se qualifiant pour le second tour de l'élection. Le triomphe a son revers: pendant quinze jours, des millions de personnes défilent contre le racisme et son incarnation politique. Surtout, Jean-Marie Le Pen permet la réélection facile de son ennemi juré Jacques Chirac.

Le "Menhir" n'a jamais exprimé aucun regret pour ses dérapages, contrôlés ou non, répétés souvent, qui lui ont valu plusieurs condamnations en justice: des chambres à gaz "point de détail de l'histoire", à "l'inégalité des races" (1996), en passant par l'Occupation allemande de "pas particulièrement inhume" (2005) ou l'agression physique d'une adversaire socialiste (1997).

"Engagé sous l'uniforme de l'armée française en Indochine et en Algérie, tribun du peuple à l'Assemblée nationale et au Parlement européen, il a toujours servi la France, défendu son identité et sa souveraineté", a salué sur X le président du parti Rassemblement national (RN), héritier du Front national (FN) de Jean-Marie Le Pen.

Mpox : un premier cas du nouveau variant identifié en France



Un premier cas du nouveau variant de mpox a été identifié en France, indique lundi soir à l'AFP le ministère de la Santé.

Le ministère a été informé «d'un premier cas humain de mpox de clade 1b sur le territoire national, en Bretagne. Les mesures de gestion recommandées ont été mises en place», détaille le communiqué. «Le cas déclaré concerne une personne n'ayant pas voyagé en Afrique centrale, zone dans laquelle les différents clades de virus mpox circulent activement depuis plusieurs mois, dont le clade 1b», précise le communiqué.

dées ont été mises en place», détaille le communiqué. «Le cas déclaré concerne une personne n'ayant pas voyagé en Afrique centrale, zone dans laquelle les différents clades de virus mpox circulent activement depuis plusieurs mois, dont le clade 1b», précise le communiqué.

«Cette personne a toutefois été en contact avec deux personnes de retour d'Afrique centrale, les investigations sont en cours pour rechercher l'origine de la contamination et identifier l'ensemble des personnes contacts», ajoute-t-il. Le ministère rappelle que quatre pays de l'espace économique européen (EEE) ont recensé des cas de mpox de clade 1b depuis cet été: la Suède, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique.

Le risque d'infection par le clade I du Monkeypox pour la population générale en France et en Europe est considéré comme faible par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), note encore le communiqué. D'après le quotidien régional Ouest-France, la femme testée positive au mpox clade 1b est domiciliée en Bretagne, dans l'ouest de la France, et a été diagnostiquée à l'hôpital de Rennes.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

MACRON ET LA VÉRITÉ TRAVESTIE

tout le monde sait qu'il était entouré des meilleurs médecins d'Algér. Le tort aurait été probablement d'avoir manifesté une attention poussée sur un flibustier qui a dénié son «algérienité». Non satisfait du poids de sa mauvaise foi évidente, le président Macron s'est attaqué au Tchad et au Sénégal en travestissant la vérité en affirmant que le départ définitif des militaires français de ces deux pays obéissait à une initiative française alors qu'ils étaient réellement chassés. Il termine ses emphases par un emportement

Le président français Emmanuel Macron a-t-il perdu totalement la boussole si tant est qu'il en avait une ? Après des propos inamicaux contre l'Algérie, il s'en est allé en plus guerroyer contre le Sénégal et le Tchad avec un langage le déconsidérant non seulement auprès des chefs d'Etat africains mais aussi de sa classe politique. Rarement un chef d'Etat de la dimension française n'avait fait preuve d'autant de mauvaise foi confirmant qu'il a définitivement perdu pied.

Pour prétendre défendre un écrivain égaré, il avait taxé le gouvernement algérien de déshonorant, arguant dans la précipitation et la légèreté du langage que le pluriel se voyait refuser des soins médicaux alors que

Sao Tomé-et-Principe : le président limoge le gouvernement

Le président du petit archipel africain de Sao Tomé-et-Principe a limogé le gouvernement en raison de son «incapacité» à résoudre les problèmes du pays et des absences «fréquentes» du Premier ministre. Selon un décret publié sur la page Facebook de la présidence et daté de lundi, le président de la République, Carlos Vila Nova, «a démis (...) le gouvernement constitutionnel dirigé par le Premier ministre Patrice Trovoada».

Il y ajoute avoir pris cette décision au regard de l'«incapacité notable» du gouvernement «à apporter des solutions» au pays face à «l'ampleur des problèmes existants», et des «périodes fréquentes et prolongées d'absence du Premier ministre (...) du territoire national». Arrivé en tête aux dernières législatives en 2022, le parti de l'Action Démocratique Indépendante (ADI, centre droit), dont sont issus MM. Vila Nova, élu président en 2021, et Trovoada, est «invité à présenter dans un délai de 72h une autre personnalité pour assumer le poste de Premier ministre et chef du gouvernement», ajoute le décret.

Des centaines d'Afghans arrêtés au Pakistan

Environs 800 Afghans, dont certains ayant le statut de réfugiés, ont récemment été arrêtés à Islamabad, a dénoncé l'ambassade afghane dans la capitale pakistanaise, s'alarmant de cas de détenions «arbitraires», d'expulsions et d'extorsions de fonds. Alors que les relations bilatérales se sont envenimées ces dernières années, le Pakistan a lancé fin 2023 une campagne d'expulsion massive ayant conduit au retour de plus de 780.000 Afghans dans leur pays, où certains n'étaient pas retournés depuis des décennies.

L'ambassade d'Afghanistan, dans un message publié lundi soir sur X, a exprimé «sa profonde préoccupation après l'arrestation récente d'environ 800 citoyens afghans à Islamabad», dont certains étaient en possession d'un visa valable ou de cartes de réfugiés.

Elle s'est inquiétée de «cas troubles de détenions arbitraires et d'expulsions», imputés au «manque de clarté de la procédure d'obtention des visas. «L'ambassade s'alarme particulièrement d'informations faisant état d'arrestations injustifiées, de perquisitions de domicile et d'extorsions ciblant des citoyens afghans», a-t-elle déclaré, déplorant des arrestations ayant conduit à des séparations tragiques de familles».

indigne d'un chef d'Etat en lançant une menace non déguisée s'appuyant presque sur un référent guerrier avec le temps, il ne perd rien pour attendre. Dès lors, il se met en porte-à-faux quand il affirme que la France est victime de sa politesse.

Les Algériens, comme les Africains, en l'occurrence les Tchadiens et les Sénégalais, connaissent la nature de cette politesse et savent ce qu'elle leur a coûté en morts et en biens, au travers d'une histoire coloniale et néocoloniale de plusieurs siècles.

Une telle sortie déplacée n'est finalement que la confirmation de la décrépitude de la situation désastreuse dans laquelle il se trouve à cause de laquelle la majorité du peuple français réclame sa démission.